



DES CENTAINES DE MILLIONS RÉCOLTÉS
PAR UNE ÉCOLE PRIVÉE
**DES CENTAINES DE
LYCÉENS VICTIMES
D'UNE ESCROQUERIE**

P. 4

TIZI-OUZOU
**MORT D'UN
ENFANT PAR
NOYADE DANS
L'OUED SEBAOU**

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1914 | Lundi 1er juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE DU MONDE MILITAIRE 2013- UNE
CÉRÉMONIE GRANDIOSE A ÉTÉ ORGANISÉE
AVANT LEUR DÉPART À BAKOU

**LES VERTS DÉJÀ
ATTENDUS AU
TOURNANT**

P. 17

GRANDE MANIFESTATION HIER DANS LES RUES DU CAIRE

EGYPTE:

RETOUR À LA CASE DÉPART



P. 3



LE MARCHÉ DE LA DEVISE SOUS
LE DIKTAT DES CAMBISTES DE L'INFORMEL

**LE CHANGE
PARALLÈLE
BRASSE DES
MILLIARDS**

P. 5

MOUVEMENT DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE

LE DÉMENTI DE MEDELCI

P. 5

PENDANT LE MOIS DE RAMADHAN
**GHLAMALLAH APPELLE
AU "RESPECT" DES
HORAIRE DE PRIÈRES**

P. 4



1.500 aides provenant du fonds Zakat ont été remises à des démunis à Oum El-Bouaghi lors d'une cérémonie symbolique.

22 ensembles de cuivre représentant 21 wilayas du pays prendront part au 3^e Festival national des fanfares de jeunes prévu à Sétif.

900 kg de drogue ont été saisis par la police espagnole et 14 personnes ont été arrêtées lors d'une opération menée dans le sud de l'Espagne.

Sortie de 3 promotions d'officiers et d'officiers supérieurs baptisées Ahmed-Ben Bella

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a présidé, jeudi à l'Académie interarmes de Cherchell (AMIA), dans la wilaya de Tipasa, une cérémonie de sortie de trois promotions d'officiers et d'officiers supérieurs, baptisées du nom du défunt président de la République, Ahmed Ben Bella. Le général de corps d'armée, accompagné d'une délégation de membres du gouvernement et de cadres supérieurs de l'Etat, a été accueilli à l'Académie de Cherchell par le général-major Ahcène Tafer, commandant des

forces terrestres, du général-major Habib Chentouf, commandant de la 1^{re} Région militaire, et du commandant de l'Académie, le général Sidane Ali. Après les honneurs militaires qui lui ont été rendus, le chef d'état-major de l'ANP a inauguré un salon d'honneur de cette institution militaire. Après le passage en revue des troupes, suivi de la prestation de serment par les officiers des promotions sortantes, le général de corps d'armée a procédé, en présence de responsables militaires, à la remise des grades et diplômes aux lauréats de ces promotions



NOUVELLE CITROËN C3 TOUS VOS VŒUX SONT EXAUCÉS

www.citroen-algerie.com



facebook.com/citroen.algerie

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT À PARTIR DE 1 225 000 DA*
NOUVEAU DESIGN AVEC FEUX À LED, NOUVEAU MOTEUR PURE TECH.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



ALGER • Succursale CHERAGA 021 37 42 42 – Succursale EL BIAR 021 79 47 50 – Succursale REGHAIA 021 84 77 77 – Succursale PINS MARITIMES 021 21 01 61 – Succursale OUED SMAR • 021 50 51 00 – BORDJ EL KIFFAN • SID CARS 023 94 71 29 – Succursale CHLEF 027 77 41 65 – GUE DE CONSTANTINE • ACDS 021 83 50 70 – ROUJBA • VEMA 021 85 61 62 – TIPAZA • MEKLATI 024 49 59 79 – TIZI-OUZOU • BMKS 026 20 16 00 – M'SILA • MOUNIR AUTO 035 54 80 90 – JIJEL • SEN SAS 034 49 66 36 – BATNA • YEKKEN 033 80 42 35 – BEJAIA • VLVN 030 43 48 22 – AKBOU • BOUGIE AUTO 034 35 71 11 – SETIF • NEGGACHE AUTO 036 93 00 18 – CONSTANTINE • SAADOU 031 93 68 26 – EL KHEROUB • LAHOUES AUTO 031 80 11 11 – ANNABA • ESPACE CAR 0555 06 89 51 BISKRA • BENDJOUDI 033 73 84 98 – SIDI BEL ABBES • BENHADDOU 048 65 03 37 – MAGHNA • HAMLILI 043 31 33 83 – LAGHOAT BOUCHERIT 029 93 96 05 – MOSTAGANEM • AFOUN 045 33 12 19 – DJELFA • GARAGE RAFIK 027 87 19 46 – BORDJ BOU ARRERIDJ SNC AMARA 035 60 55 22 – EL OUED • SARL LECHHEB MOTORS 032 24 40 03 – ORAN • SARL AUTO FUSION 041 34 68 91 – AIN EL BEIDA • SNC KHALED DISTRIBUTION AUTOMOBILE ET CIE 032 49 20 20 – TLEMEN • RED CAR 043 27 29 25

Midi Libre N° 1914 | Lundi 1^{er} juillet 2013 - 292/13

72% des internautes en Algérie âgés entre 15 et 19 ans



Les Algériens âgés entre 15 et 19 ans sont les plus grands utilisateurs d'Internet en Algérie, ce qui représente un taux de 72% des internautes à l'échelle nationale, selon une étude réalisée en 2013 par la société IMMAR Research & Consultancy. La tranche d'âge

20-29 ans représente, pour sa part, un taux de 60% d'utilisateurs d'Internet, suivie de celles 30-39 ans (39%) et 40-49 ans (20%), indique cette étude effectuée en face-à-face auprès d'un échantillon de 1.975 individus, âgés de 15 ans et plus, représentatif de la population algérienne (urbaine et rurale). Les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentent, pour leur part, que 10% des usagers du web. L'étude relève aussi que le plus grand nombre de surfeurs se trouve à l'est du pays avec un taux de 43% en 2013, en augmentation par rapport à 2011 où il était fixé à 26%, selon l'étude. Le centre du pays occupe, quant à lui, la seconde place avec 37% des personnes qui se connectent à Internet, en augmentation par rapport à 2011 où il ne dépassait pas les 19%, suivi des internautes de l'Ouest (34%) en progression par rapport à 2011 (16%) et du Sud 28% en 2013 (14% en 2011).

L'étude note, par ailleurs, que les hommes consultent de plus en plus Internet (47% en 2013 contre 29% en 2011) de même que les femmes (31% en 2013 contre 13% en 2011)

Abdallah Djaballah :

D
i
x
i
t



"Nous sommes déterminés à protéger et à préserver les acquis du peuple algérien et nous allons tout mettre en œuvre pour faire avorter les tentatives visant à attenter à la sécurité du pays et à sa stabilité. Le peuple algérien doit redoubler de vigilance et faire bloc contre ces visées déstabilisatrices. Il faut préserver ces acquis, car il y a des cercles qui veulent semer le désespoir au sein de la population, notamment parmi les jeunes et pousser le pays vers l'inconnu."

GRANDE MANIFESTATION HIER DANS LES RUES DU CAIRE

L'opposition égyptienne réclame le départ de Morsi

Comme prévu, l'opposition égyptienne a tenu sa promesse. Des centaines de milliers d'Égyptiens ont, ainsi, répondu présents à l'appel de l'opposition en descendant en masse dans les rues du Caire, la capitale, mais aussi dans les autres villes du pays. Lieu symbolique de la Révolution égyptienne, qui a permis la destitution de l'ancien président, Hosni Moubarek, la place Tahrir au Caire, a été le lieu de convergence de cette véritable marée humaine.

PAR KAMAL HAMED

Dès les premières heures de la journée, les manifestants commençaient, par grappes, à affluer en direction de ce lieu mythique qu'est la place Tahrir. Les opposants ont planté des tentes et tendu des banderoles hostiles à Mohamed Morsi. Des haut-parleurs diffusent à pleins décibels des chants patriotiques et aux abords de la place le service d'ordre porte des gilets fluorescents sur lesquels on peut lire : « Accès interdit aux Frères musulmans ». Les dirigeants du Front du salut national (FSN) composé de



forces et partis du courant civil de l'opposition, initiateur de l'appel à la manifestation contre le président Mohamed Morsi, qui est issu de la confrérie des Frères musulmans, devraient d'ores et déjà se frotter les mains puisque ils ont réussi le pari de faire descendre dans les rues des millions d'Égyptiens. De la place Tahrir, qui n'est qu'un lieu de rassemblement, une partie des manifestants prévoit de marcher sur le palais présidentiel, situé à Héliopolis. Car c'est cette marche en direction du palais présidentiel qui constitue le clou de la manifestation. Les partisans du président Morsi ne sont pas en reste puisque, à l'appel, du mouvement des Frères musulmans et de son bras poli-

tique, le Parti de la justice et la liberté, ainsi que leurs alliés, des dizaines de milliers de manifestants poursuivaient hier encore leur sit-in entamé vendredi dans le quartier de Nasr City, près de celui d'Héliopolis, pour défendre, ce qu'ils appellent, la « légitimité » du premier Président civil. Les Frères musulmans et leurs alliés ont eux aussi décrété la mobilisation générale de leurs troupes pour faire face au « complot », comme ils le qualifient et sont décidés aussi à défendre « la légitimité » du président Morsi. Et c'est certainement à ce niveau que résident les craintes de dérapages et d'affrontements entre les deux camps. Le canal de Suez a même été placé sous haute sécurité. On comprend dès lors pourquoi l'armée a déployé d'importantes forces pour s'interposer entre les deux camps et empêché tout éventuel dérapage qui risquerait d'être fatal et ferait couler beaucoup de sang. « Les forces armées ont le devoir d'intervenir pour empêcher l'Égypte de plonger dans un tunnel sombre de conflit et de troubles », a en effet déclaré le général Abdel Fattah al-Sissi, le ministre de la Défense avant-hier samedi, soit à la veille de la manifestation de l'opposition qui coïncide, pour rappel, avec le premier anniversaire de l'élection de Mohamed Morsi. « Il est du devoir national et moral de l'armée d'intervenir (...) pour empêcher les violences confessionnelles ou l'effondrement des institutions de l'Etat », a ajouté le général Al Sissi. Le président Morsi a multiplié ces derniers jours les

appels au dialogue, mais l'opposition reste sourde. Car pour les leaders de l'opposition, qui réclament à cor et à cri des élections présidentielles anticipées, il est trop tard pour amorcer le dialogue ce d'autant qu'ils suspectent le mouvement des Frères musulmans de vouloir juste torpiller la mobilisation populaire. Il faut dire que bien avant la manifestation d'hier la tension est vive en Égypte depuis plusieurs jours déjà. En effet des heurts entre adversaires et partisans du chef de l'Etat ont fait huit morts, dont un Américain, ces derniers jours. Les plus violents heurts ont eu lieu à Alexandrie, la deuxième ville du pays. C'est dire que le pays des Pharaons est profondément divisé entre pro et anti Morsi. Les opposants disent avoir rassemblé 15 millions de signatures pour demander une élection présidentielle anticipée. « Cela n'a aucune valeur juridique », rétorquent les partisans de Morsi qui accusent l'opposition laïque de vouloir un « coup d'Etat ». Le président Morsi répond aux demandes de démission dans un entretien accordé au journal *The Guardian*. Il indique qu'il refuse de quitter le pouvoir et ferait respecter l'ordre constitutionnel. Il accuse des hommes politiques corrompus et des anciens caciques du régime d'alimenter la colère de la rue. A l'heure où nous mettons sous presse la situation semble calme tant les deux camps sont séparés. Mais le pire n'est pas pour autant passé puisque c'est dans la soirée que les dérapages risquent de se produire. **K.H.**

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE

Les performances de l'Algérie mises en exergue

PAR RAYAN NASSIM

Le Rapport économique sur l'Afrique 2013 présenté, hier, à Alger lors d'un séminaire international a mis en exergue quelques performances enregistrées dans le domaine par l'Algérie en 2013.

Dans son chapitre consacré à l'évolution économique et sociale en Afrique, le Rapport remis à la presse, souligne que « malgré la fermeture partielle d'une raffinerie importante, l'Algérie a maintenu son niveau élevé de production pétrolière ».

Cette performance est suivie, selon le document établi par la Commission économique pour l'Afrique (CEA, dépendant de l'ONU) et par l'Union africaine, par « une politique budgétaire expansionniste » permettant au pays d'enregistrer

« une croissance de 2,8 % ». Pour 2013 et 2014, le Rapport prévoit une croissance pour l'Afrique du Nord respectivement à hauteur de 4,2% et 4,6% avec une prime pour l'Algérie devant bénéficier « de meilleures récoltes agricoles ».

Parmi les performances de l'Algérie citées par le Rapport dans son chapitre consacré aux « impératifs en matière de commerce, de finances et d'emploi pour la transformation économique en Afrique », figurent également celles de l'absence

de dépendance vis-à-vis des investissements extérieurs à cause du taux d'épargne qui y est consenti même si cette épargne provient des revenus pétroliers.

Néanmoins le rapport évoque la faiblesse de la part de la valeur ajoutée manufacturière de l'Algérie qui est de 6,1% selon les données de 2009 contre 17,2% en 1970 ainsi que la prédominance des exportations des produits de base à hauteur de 88% en 2011.

Interrogé lors d'un point de presse sur l'analyse qu'il fait de ce Rapport, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et de la Statistique, Bachir Messaitfa, a indiqué que les paramètres qui y sont contenus ainsi que d'autres données,

font que l'Algérie est pressentie pour devenir « une économie émergente au même titre que l'Afrique du Sud ».

Selon le ministre, l'économie de l'Algérie est caractérisée en 2012 par la stabilité des équilibres macroéconomiques, chose dont le Rapport tient compte.

Pour étayer ses propos, M. Messaitfa cite les données de l'économie interne de 2012 relatives au taux de croissance de 2,9%, au chômage avec un taux de moins de 10% ainsi qu'à l'inflation qui a « tendance » à se situer autour de 5 % même si elle a atteint 8,7% en 2012 ».

Pour les équilibres externes, le ministre cite la stabilité de la balance des paiements et l'excédent commercial ainsi que celle du taux de change du dinar par rapport au dollar et à l'euro.

Lors de sa présentation du Rapport, Dr Nassim Oulmane, économiste en chef du bureau Afrique du Nord de la CEA, a mis l'accent sur la nécessité pour les pays africains de s'affranchir progressivement de l'emprise des marchés mondiaux des matières premières afin de parvenir à une économie centrée sur les besoins de la population locale. L'expert Abdelhak Lamiri a remarqué que le document a mis l'accent sur la conduite des politiques macroéconomiques et sur les capacités collectives de négociation des pays africains comme préalable de développement même si « ces conditions ne sont pas présentes actuellement ».

Le même expert constate que le Rapport remet les politiques publiques au centre des stratégies de développement pour faire en sorte que « l'Etat ne s'éclipse pas totalement » car le marché ne structure pas toute l'économie.

Le Dr Lamiri insiste sur la création de la valeur ajoutée pour ne pas être dépendant des marchés mondiaux des matières premières. Selon lui, d'autres recommandations du rapport doivent être développées, y compris par l'Algérie, comme celle relative au climat des

affaires pour aider les entreprises à créer de la valeur ajoutée.

De son côté, le professeur Youcef Ben Abdallah, a indiqué que « le consensus social est fort lorsque le budget de l'Etat est fort car la demande sociale est financée par la fiscalité pétrolière ».

Le même orateur souligne que la valeur ajoutée hors hydrocarbures a été réduite de

50% dans les 20 dernières années même si l'Etat tente actuellement à récupérer sa base industrielle. Cette remarque est conforme aux objectifs du Rapport mettant l'accent sur les moyens de « tirer le plus grand profit des produits de base africains ».

Le rapport énumère aussi les moyens de mettre « l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation

SOUS LA PLUME

Retour à la case départ

PAR SORAYA HAKIM

Le premier anniversaire de l'investiture de Mohamed Morsi, premier Président élu démocratiquement n'est pas à la fête. Bien au contraire l'Égypte divisée entre les pro et les anti Morsi s'affrontent sur la mythique place Tahrir. Une place qui avait permis à des millions d'Égyptiens de recouvrer l'espoir et la liberté en la personne de Mohamed Morsi, issu des rangs des Frères musulmans, et successeur de Hosni Moubarak. Mais cela aura été de courte durée.

L'opposition mobilisée autour du mouvement « Tamarrod » dénonce la dictature de Morsi qui concentre ses pouvoirs et se contrefiche des revendications démocratiques déclenchées en 2011 qui avaient permis la chute du régime de Moubarak. De plus le quotidien des Égyptiens n'est pas rose : chômage, inflation, coupures de courant et tensions confessionnelles sont inscrits au registre journalier.

Quant aux pro Morsi, ces derniers dédouanent le Président pour lequel ils n'hésitent pas à rappeler qu'il a été élu démocratiquement et que les problèmes que vit aujourd'hui le pays existaient

déjà du temps de Hosni Moubarak. La réalité est tout autre. Depuis un an, les islamistes se sont montrés incapables de diriger les affaires du pays, l'enfonçant un peu plus dans la crise économique. L'Égypte, après une année retourne à la case départ et se profile une seconde révolution avec les mêmes mots d'ordre de 2011 : « Dégage ». Les opposants qui assurent avoir récolté plus de vingt deux millions de signatures réclament la démission de Morsi et que soient organisées des élections présidentielles anticipées. Morsi qui a tenté plus d'une fois de rassurer et de jouer la carte de l'apaisement pratique la politique de « j'y suis j'y reste ». Cet entêtement risque de plonger une seconde fois l'Égypte dans un cycle de violences où l'armée n'aura certainement pas le beau rôle. Entre « Tamarrod »

soutenu par de nombreuses personnalités et les partisans d'une idéologie dominée par les islamistes, l'Égypte s'enferme un peu plus dans les clivages ouvrant ainsi la voie à tous les dérapages.

Soutenu par de nombreuses personnalités et les partisans d'une idéologie dominée par les islamistes, l'Égypte s'enferme un peu plus dans les clivages ouvrant ainsi la voie à tous les dérapages.

S.H

DES CENTAINES DE MILLIONS RÉCOLTÉS PAR UNE ÉCOLE PRIVÉE

Des centaines de lycéens victimes d'une escroquerie

Les faits remontent au mois de février passé, lorsque la victime (S.A) âgée de 33 ans, demeurant à Tébessa, a laissé le registre de commerce de sa société spécialisée dans la formation, chez son oncle à Bordj El Kiffan, pour un voyage d'affaires en Tunisie. C'était le début d'une série d'escroqueries.

PAR LOTFI ITOU

Les gendarmes de la brigade de Benzerga (Dar El Beida) ont arrêté trois dangereux escrocs, les nommés B. M, B. A et B. H âgés respectivement de 60, 24 et 28 ans, tous d'une même famille, dans le cadre de plusieurs affaires d'escroqueries ayant fait des centaines de victimes parmi les jeunes ayant le niveau de terminale. En effet, l'affaire remonte au mois de février passé, lorsque le gérant d'une société privé, le nommé S. A âgé de 33 ans avait décidé d'entamer un voyage d'affaires en Tunisie, laissant derrière lui la gestion de la société à son oncle B. M. âgé de 60 ans.

Ce dernier avait profité de l'absence de S.A pour passer à l'acte, en falsifiant les cachets officiels de la société à travers lesquels B. M, avec l'aide de sa fille et de son mari, les nommés B. A et B.H, en les utilisant dans l'escroquerie. En effet, les trois escrocs ont publié plusieurs annonces dans certains quotidiens nationaux à destination de jeunes diplômés faisant croire à ces derniers que ladite



Les escrocs redoublent d'imagination pour bernier leurs victimes

société assurait des formations de techniciens supérieur en irrigation, dans l'hôtellerie et dans les travaux publics contre une première tranche de paiement allant de 10 000 à 35 000 DA selon le domaine de formation. Ceci dit, les effets des annonces ont porté leurs fruits, car en quelques semaines des centaines de jeunes diplômés se sont présentés à cette société pour profiter des avantages de la formation proposée d'autant qu'en 10 jours seulement de formation les candidats pourraient avoir leurs diplômes. En tout, 225 jeunes ont été arnaqués par les trois escrocs. De retour au pays, la victime (S.A.) a été surprise par des annonces de publicité parues dans dif-

férents quotidiens, au nom de sa société pour la formation d'agents de sécurité, d'accueil et techniciens dans divers domaines. Ce qui l'a amené à se diriger vers la brigade de Gendarmerie nationale de Benzerga pour déposer une plainte contre son oncle.

Les investigations entreprises par les gendarmes ont conduit à l'interpellation des mis en cause dans la demeure de l'oncle de la victime et la saisie de différentes griffes, diplômes et registres de commerce falsifiés, dont un registre fictif au nom de sa fille.

Plusieurs citoyens ont été escroqués par les mis en cause qui ont procédé à leur

inscription pour des formations accélérées d'une durée d'une semaine, moyennant des sommes allant jusqu'à 35.000 DA en contrepartie de la délivrance d'un diplôme agréé chez de grandes entreprises nationales.

Les trois mis en cause ont été présentés jeudi passé devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach, puis devant le juge d'instruction près le même tribunal, dont la femme, pour association de malfaiteurs abus de confiance, escroquerie et faux et usage de faux.

Deux d'entre eux ont été écroués et la femme mise sous contrôle judiciaire.

L.I.

IL A UTILISÉ SON PERMIS DE CONDUIRE POUR ESCROQUERIE

Une femme étranglée par son mari à Soudania (Alger)

Les gendarmes de la brigade de Soudania ont interpellé, il y a deux jours, une jeune personne âgée de 29 ans pour assassinat de son épouse âgée de 28 ans et mère de deux enfants. En effet, le mari a assassiné son épouse suite, selon ses aveux, à une dispute conjugale, alors qu'il était sous l'effet de la drogue et de l'alcool.

Toutefois, l'enquête des gendarmes a démontré une autre version. Selon cette enquête, le mari a assassiné son épouse

pour lui voler son permis de conduire qu'il a utilisé dans plusieurs affaires d'escroqueries. Rappelons que le corps de la victime, présentant des traces de strangulation au cou, a été découvert à l'intérieur de sa chambre louée au rez-de-chaussée d'une villa à Soudania et les investigations entreprises par les gendarmes de ladite brigade ont fait ressortir qu'il s'agit d'un crime commis par son mari qui a été interpellé au centre-ville de Koléa en possession d'un permis de conduire falsifié.

Le mis en cause a reconnu les faits qui lui sont reprochés en déclarant qu'il a commis le méfait, sous l'effet de stupéfiants et de boissons alcoolisées, lors d'une dispute conjugale. Le mis en cause a été présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, pour homicide volontaire avec préméditation, usurpation d'identité et faux et usage de faux (permis de conduire).

Il a été placé sous mandat de dépôt.

L.I.

PENDANT LE MOIS DE RAMADHAN

Ghلامallah appelle au "respect" des horaires de prière

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghلامallah, a appelé, hier, à Alger au respect des horaires de prière fixés dans le calendrier officiel au moment de l'appel à la prière dans les mosquées pendant le mois sacré de Ramadhan.

"L'appel à la prière devra intervenir conformément au calendrier établi par les observatoires astronomiques", a indiqué M. Ghلامallah dans une allocution à l'ouverture de la réunion des conseils scientifiques au niveau des wilayas du pays.

Il a insisté à ce propos, sur la nécessité de "respecter les horaires du calendrier offi-

ciel sans avance ni retard".

Il a qualifié de "nul" le jeûne de toute personne l'ayant rompu avant l'heure fixé pour la prière du Maghreb durant le mois de Ramadhan.

Concernant la prière de Tarawih, le ministre des Affaires religieuses a précisé que cette Sunna (tradition) "doit être similaire à travers toutes les mosquées du pays", rappelant qu'elle ne doit être "ni prolongée ni écourtée".

Il a fait remarquer à ce sujet, que l'Algérie compte un nombre important de récitants du Coran grâce au rôle de la mosquée et des écoles coraniques.

D'autre part, M. Ghلامallah a affirmé que la Zakat de l'Aïd el Fitr peut être collectée à partir du 15^e jour du mois pour être distribuée aux nécessiteux deux nuits avant la fête de l'Aïd. Lors de cette rencontre, le ministre a exhorté les Imams à sensibiliser le citoyen à la modération et à la consommation discernée.

Il a enfin, appelé les participants à "former des groupes de travail composés d'inspecteurs des affaires religieuses pour procéder à l'évaluation des réalisations dans le cadre de l'activité des conseils scientifiques des wilayas avant de le soumettre au ministère".

TIZI-OUZOU

Décès d'un enfant par noyade dans l'Oued Sebaou

Le corps inerte d'un enfant de 11 ans a été repêché vendredi par des citoyens d'une mare d'eau de l'Oued Sebaou, à hauteur de la localité de Sidi-Naamane, où il a trouvé la mort par noyade, a indiqué, hier, la Protection civile. L'enfant, originaire de la commune de Baghlia (Boumerdès) s'est noyé dans une profonde excavation formée par l'extraction du sable, ont indiqué des citoyens de Sidi Naamane, qui ont déploré la persistance de cette activité préjudiciable à la nappe phréatique de ce cours d'eau, et ce, en dépit de son interdiction par la loi. Cette victime s'ajoute aux deux autres enregistrées, le 14 juin dernier, au niveau du barrage de Takebt et de l'Oued Sébaou, à hauteur de Sidi Naamane, deux points d'eau où deux adolescents avaient trouvé la mort par noyade, rappelle la Protection civile qui déplore les baignades en ces lieux "inappropriés".

MOUVEMENT DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le démenti de Medelci

Seul le président de la République est habilité, conformément à la Constitution, à décider un mouvement dans le corps diplomatique, a indiqué, hier, à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui a affirmé qu'à ce jour aucune décision n'a été prise dans ce sens.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Le mouvement dans le corps diplomatique est décidé, conformément à la Constitution, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le Président n'a pas encore pris de décision (...) dans ce domaine", a souligné Medelci, lors du point de presse conjoint animé avec son homologue éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le ministre réagissait aux informations publiées par des titres de la presse nationale annonçant un mouvement dans le corps diplomatique algérien. "Tout ce que vous avez pu lire dans la presse vous a certainement intéressé. Il nous a aussi intéressé et quelque fois amusé de voir ce mouvement annoncé (dans la presse)", a-t-il dit. "Je voudrais passer un message pour demander qu'on cesse de faire dans la rumeur et qu'on prenne le temps d'attendre que les décisions soient prises, et lorsqu'elles le seront, le ministère des Affaires étrangères, lui seul, pourra les communiquer de manière crédible et définitive", a déclaré M. Medelci à ce propos.

L'Algérie n'est pas "médiateur" dans le différend à propos des eaux du Nil



Sur un autre plan, le MAE algérien a affirmé lors de ce point de presse que l'Algérie n'a été mandatée ni par l'Ethiopie ni par l'Egypte pour jouer le rôle de "médiateur" dans leur différend à propos du projet éthiopien de construction d'un barrage géant en amont du Nil «Si nous avons joué un rôle de facilitateur, c'est pour une raison de circonstance», a-t-il précisé, rappelant que le chef de la diplomatie éthiopienne était à Alger pour prendre part à la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et en réponse à une invitation pour visite officielle qui lui a été adressée par l'Algérie.

A une question relative à la visite du

ministre des Affaires étrangères égyptien, Mohamed Kamel Amr, à Alger jeudi passé, M. Medelci a expliqué que M. Amr avait pris part à la clôture des travaux de la réunion du comité de suivi algéro-égyptien préparatoire à la 7^{ème} session de la grande commission mixte.

M. Medelci a ajouté qu'il était "tout à fait normal" qu'il évoque la question des eaux du Nil, "compte tenu de son importance", avec ses deux homologues éthiopiens et égyptien.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères éthiopien a indiqué qu'il se trouvait à Alger pour assister à la réunion du Conseil de paix et sécurité de l'UA, en sa

qualité du président du Conseil exécutif de l'UA, rappelant que cette rencontre s'était tenue vendredi et samedi avec la participation des pays du champ.

"Ma visite à Alger est une simple coïncidence avec celle effectuée par le ministre égyptien des Affaires étrangères la semaine dernière en Algérie" (dans le cadre du comité de suivi algéro-égyptien), a-t-il dit, faisant observer, toutefois, que la question du Nil est d'une "importance capitale".

"Les Egyptiens sont nos frères et nous devons parvenir à un accord qui servira les intérêts des deux pays", a souligné M. Ghebreyesus.

Insistant sur l'accord auquel Ethiopiens et Egyptiens "doivent parvenir", il a indiqué que ce sera à travers un dialogue, mettant en exergue les "relation fortes et durables" qui unissent les deux pays "frères". "Nous, Ethiopiens et Egyptiens, devons nager ensemble ou couler ensemble et bien évidemment, nous avons choisi la première option", a déclaré M. Ghebreyesus.

Selon le ministre éthiopien, la construction du barrage sera bénéfique à l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan qui se partageront l'électricité générée par cette future infrastructure. Il a expliqué, dans ce cadre, que ce barrage réduira davantage l'invasement du fleuve du Nil et régulera les inondations. A une question sur un éventuel conflit sur les eaux du Nil, M. Ghebreyesus a indiqué qu'il sera fait recours à un panel d'experts internationaux. **L.B.**

POUR DOPER LES INVESTISSEMENTS

La bourse d'Alger va créer sa propre association

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) va créer cette semaine l'association de la Bourse d'Alger, appelé à promouvoir le financement de l'investissement, a indiqué, hier, la Commission dans un communiqué. En plus de la COSOB, l'association regroupera des dirigeants d'entreprises cotées à la Bourse d'Alger, des institutions financières et des représentants du patronat, indique-t-on de même source. L'association devrait constituer une force de propositions afin d'améliorer le financement de l'investissement productif à travers le marché financier. L'association sera lancée conformément aux orientations du ministre des Finances de créer un cadre d'échange et de dialogue entre toutes les parties prenantes du marché financier, a-t-on également précisé. La COSOB négocie par ailleurs un accord avec Paris Europlace, l'organisme représentant les marchés financiers parisiens, pour établir un partenariat entre les deux places boursières dans les domaines de la communication, de la formation des partenaires et des professionnels du marché, a-t-on ajouté de même source. Le partenariat en question a été évoqué au cours d'une visite de travail, effectuée par des représentants de la COSOB et de la Bourse d'Alger au milieu du mois de juin en France.

Durant cette visite, les membres de la délégation algérienne ont rencontré des représentants d'Euronext Paris avec lesquels ils ont abordé les moyens de définir une coopération avec la Bourse d'Alger. Cette délégation a également rencontré des représentants de l'Autorité française des marchés financiers (AMF) et de Paris Europlace. Le marché boursier algérien compte seulement deux titres publics (El Aurassi et Sidal) et deux autres titres privés (Alliance Assurance et NCA Rouiba) pour une capitalisation boursière qui n'a pas dépassé 13,3 milliards de DA (180 millions de dollars) en 2012.

LE MARCHÉ DE LA DEVISE SOUS LE DIKTAT DES CAMBISTES DE L'INFORMEL

Le change parallèle brasse des milliards

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le marché de la devise se partage entre les cambistes de l'informel et les banques. Deux marchés qui se complètent dans un environnement économique non encore assaini. Les transactions d'achat et de ventes des monnaies étrangères sont censées être l'apanage des bureaux de changes, seuls habilités à effectuer ce genre d'opérations. Mais faute de ces instruments, le marché continue à être livré à la spéculation en utilisant les techniques de «boursicotage» dans une totale opacité.

Des réseaux de revendeurs sont installés dans la rue au su et au vu des autorités qui bougent pas le moindre doigt. On laisse faire tant que les sommes ne dépassent pas un certain seuil et tant que les citoyens s'accommodent de petits montants pour leurs déplacements à l'étranger. Les revendeurs de la devise attendent donc impatiemment les immigrés pour faire du profit. «On attendait cette arrivée mais elle devait se faire aux environs de la mi-juillet. C'est généralement au cours de cette période que sont signalées des opérations que nous ne contrôlons pas et qui nous poussent à décider des baisses des taux de change pour ne pas perdre», affirme un cambiste qui précise que l'euro qui

s'échangeait à 14,90 et parfois jusqu'à 15,10 est en train de subir les contrecoups de l'arrivée progressive de vagues d'émigrés venus passer leurs vacances dans le pays. Les trabendistes ont toujours le vent en poupe tant que le contrôle ne dérange aucunement leurs «affaires». Pourtant, ce n'est pas la législation qui manque à ce sujet.

«Les instruments de contrôle des changes et leurs transactions s'effectuent selon la législation de la Banque d'Algérie qui en fixe les règles. Tout marché parallèle est une infraction à la loi», s'insurge un des financiers contactés par nos soins. Pour la précision, les autorités monétaires ont permis aux particuliers l'acquisition de devises dans le cas de l'allocation touristique, 15.000 DA par an (environ 150 euros), pour soins sous conditions à l'é-

tranger, allocations études pour les non-boursiers ainsi que les frais de rapatriement de corps, 100.000 DA (environ 1.000 euros). Mis à par ces cas, aucune concession n'est accordée par la Banque d'Algérie sauf le cas particulier des achats de devises à terme pour les producteurs et industriels pour leurs opérations à l'étranger. Cette situation génère, selon des spécialistes «un mouvement d'évasion des capitaux vers l'étranger via des réseaux bien structurés».

Selon certains, l'instauration du Credoc (crédit documentaire) et le paiement de la TVA à la source pour les transactions commerciales a placé «le marché comme alternative pour se procurer des sommes supplémentaires en devises». Le tout bien entendu avec des documents certifiés.

F. A.

Les bonnes affaires en sourdine

Pour les cambistes de l'informel, les «bonnes affaires» sont particulièrement prises en compte avec la destination Omra et la Turquie. Face à l'ampleur de la demande, le marché est régulé sans grands soucis avec une légère tendance à la baisse du prix à la vente. Pour Salem Hamad, financier, «il y a aussi beaucoup d'Algériens fortunés qui se sont mis à

mettre en sécurité leurs dinars à l'étranger depuis les émeutes de janvier 2011 et les révolutions dans les autres pays arabes». La thésaurisation est «le moyen le plus sûr pour structurer le marché en suivant d'ailleurs l'évolution des cours». Les cambistes eux, ont encore des jours heureux pour écouler en toute impunité l'euro et le dollar sans s'inquiéter. **F. A.**

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Priorité à la radiothérapie

La priorité doit être accordée à la radiothérapie dans la prise en charge des cancéreux, a insisté le chef de service oncologie au CHU d'Oran.

PAR RACIM NIDAL

"C'est nullement un problème d'équipements, de spécialistes ou encore de médicaments mais de structures. Aujourd'hui, il y a cinq services seulement de radiothérapie pour l'ensemble du territoire national", a expliqué le Pr Djilali Louafi en marge d'un symposium national sur le cancer, organisé samedi à Oran, intitulé : "Chicago 2013-west Algérie". Il a appelé les gestionnaires de la santé à l'échelon des wilayas à accélérer les travaux des projets de centres anti-cancéreux en cours et à relancer ceux en souffrance pour rattraper le retard. "Il y a urgence à prendre en charge les malades cancéreux qui attendent une année ou deux ans pour passer une radiothérapie", a-t-il



déclaré estimant à 28.000 le nombre de nouveaux cas qui nécessitent un rendez-vous et dont seuls 8.000 peuvent être pris en charge. Sur les 20 centres anti-cancéreux (CAC), programmés dans le cadre du plan cancer initié en 2006, seul un a vu le jour, celui d'Oran, pour répondre aux besoins d'une population de près de 10 millions d'habitants de l'ouest du pays, a-

t-on rappelé de même source. Selon les rapports établis par les thérapeutes eux-mêmes, moins de 20% des malades peuvent être inclus dans la prise en charge, ont rappelé les organisateurs à cette journée scientifique d'oncologie qui a regroupé près de 300 spécialistes de différentes wilayas du pays. Concernant le dépistage des malades, les participants ont

soutenu que la priorité doit être accordée, à très court terme, aux malades symptomatiques qui sont en attente de chirurgie, de radiothérapie ou de chimiothérapie, en attendant la mise en place d'une stratégie de dépistage. Cette journée scientifique a constitué une occasion pour les participants de connaître les "thérapeutiques innovantes" mises à jour lors du congrès américain de Chicago (juin 2013) et les progrès en matière de biologie moléculaire. Les intervenants, qui ont mis en avant les efforts déployés par le service d'oncologie médicale du CHU d'Oran pour la prise en charge des malades et les difficultés pour mener à bien leurs missions, ont insisté sur l'importance d'un consensus en matière de prise en charge et une harmonisation entre les services de chirurgie, de radiothérapie et de chimiothérapie. Le Pr Abdelkader Boushaba, chef service oncologie du CAC d'Oran, qui a fait le point sur les nouveaux traitements de cancer bronchique, a annoncé la création prochaine d'une unité de traitement de la douleur au niveau du CAC d'Oran ainsi qu'un projet d'hospitalisation à domicile.

R.N et agence

UN ACCORD DE CRÉATION A ÉTÉ SIGNÉ HIER

Une route maritime de la mémoire Oran-Carthagène

PAR INES AMROUDE

Un accord de création de "la route maritime de la mémoire Oran-Carthagène (Espagne)" a été signé entre l'association "Phénicia" d'Oran et le club "Real club recatas Cartagena", lors d'une réception offerte samedi soir à Oran en l'honneur de deux protagonistes espagnols ayant réussi la traversée en kayak entre les deux rives (214,43 kilomètres) en 35 heures sans interruption. Dans une allocution à l'occasion, le président de "Phénicia", M. Othmane Doukhi a souligné que cet exploit sportif se veut une "inauguration symbolique d'un nouveau pont d'amitié et de coopération" multi-sectorielle entre les deux pays

(l'Algérie et l'Espagne), annonçant l'organisation en 2014 d'une même traversée avec la participation d'une cinquantaine de voiliers. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, Abdelhak Kazi Tani, a rappelé le pont logistique économique Oran-Alicante, se félicitant de l'intérêt porté pour la capitale de l'ouest algérien qui abrite depuis quelques jours une représentation permanente de la région Méditerranée pour l'Organisation R20 (Regions of Climate Action).

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Noureddine Boukhatem

a, quant à lui, mis en exergue l'histoire commune des deux pays et les liens d'amitié qui lient les deux peuples algérien et espagnol. Le président de "Real club de regatas de Cartagena", Miguel Celdran Vidal a notamment rappelé une première traversée en 1960 de voiliers allant de Carthagène à Oran pour pêcher.

Pour sa part, le membre du club chargé du canoë kayak, Antonio Cordero a fait une présentation de cette traversée sur le plan technique.

Lors d'une conférence de presse qui a succédé à la réception, à laquelle a assisté le consul général d'Espagne à Oran, José

Manuel Rodriguez Martinez, les deux sportifs : Pedro Jesus Martinez et Alejandro Agüera Parron ont fait, tour à tour, le récit de cette aventure, entreprise jeudi soir à Carthagène en compagnie d'un voilier d'assistance doté d'un équipage de trois membres. "La traversée était très dangereuse et éprouvante avec la persistance d'un vent d'est, et à la fois passionnante", ont-ils souligné, évoquant la fatigue, le froid et les vagues atteignant 4 mètres de hauteur par endroits et par moments.

I.A.

ECHANGE DE FORMATION DES DIPLOMATES ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

Signature d'un protocole de coopération

Un protocole de coopération portant sur l'échange de formation des diplomates a été signé dimanche entre l'Algérie et la France.

Ce protocole a été signé par le directeur de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) Mohamed Abdelaziz Bouguetaia, et la directrice de l'École nationale d'administration (ENA) de Paris, Nathalie Loiseau, en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et la ministre française de la Réforme de

l'Etat de la décentralisation et de la fonction publique Marylise Lebranchu. "Ce protocole porte sur l'échange de formation des diplomates formés avant de choisir leurs grandes orientations", a déclaré à la presse Mme Lebranchu à l'issue d'un entretien avec M. Medelci.

"Nous avons échangé des propos sur nos deux administrations et sur ce que nous pouvons faire pour progresser ensemble", a-t-elle ajouté. De son côté, M. Medelci a relevé l'importance de la relation

algéro-française et de la nécessité de lui donner "un contenu plus opérationnel" et faire en sorte que "ses retombées positives soient perçues non seulement par les hauts fonctionnaires, mais par les populations des deux pays". Tout en rappelant que les "pistes d'identification" de cette relation ont été balisées par les Présidents des deux pays, M. Medelci s'est "réjoui" de constater que ces pistes soient exploitées "de manière assez globale et de façon dynamique".

LOUH À PROPOS DES RELATIONS DE TRAVAIL

L'amendement de l'article 87 bis discuté à la prochaine tripartite

Les propositions d'amendement de l'article 87 bis, relatif aux relations de travail, seront mises en débat lors de la prochaine tripartite, prévue en septembre prochain, a déclaré le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh. "L'article 87 bis ne facilite pas la tâche du gouvernement en matière d'augmentation des salaires, et crée beaucoup de problèmes", a précisé Louh lors d'un point de presse qu'il a animé en marge du congrès de la Fédération

nationale des travailleurs de la sécurité sociale.

L'article 87 bis stipule que le salaire national minimal garanti (SNMG) englobe le salaire de base, les primes et les indemnités quelle que soit leur nature, à l'exception des frais de mission. Le ministre avait fait auparavant état de "l'achèvement de la préparation des propositions d'amendement dudit article, engagée conjointement entre son département et les partenaires sociaux", en précisant que le

dossier y afférent se trouve au niveau du Premier ministre.

Evoquant la mesure de suspension de la relation de travail à titre conservatoire, à laquelle recourent certaines entreprises et administrations à l'encontre de travailleurs faisant l'objet d'une poursuite judiciaire, Louh a expliqué qu'"en cas de leur innocentement par la justice, les concernés peuvent faire valoir leur droit à la réintégration à leurs postes".

R. E.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE MINISTÉRIELLE DE L'AIEA SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Medelci participera aujourd'hui à Vienne

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, conduira lundi à Vienne (Autriche) la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la Conférence internationale ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la sécurité nucléaire, indiquait, hier, un communiqué du ministère. Cette conférence a pour objectif principal d'examiner l'expérience et les progrès réalisés par la communauté internationale en matière de sécurité nucléaire et les perspectives de coopération entre les Etats dans ce domaine, précise-t-on de même source. M. Medelci prononcera une allocution devant les participants et réitérera la position de l'Algérie sur les questions nucléaires. Il aura, également, en marge de cette conférence, des entretiens avec certains de ses homologues avec lesquels il évoquera les questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, conclut le communiqué.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Léger recul de la facture des importations

La facture des importations algériennes de matériaux de construction durant les cinq premiers mois de 2013 a atteint 1,38 milliard de dollars, en baisse de 2% par rapport à la même période en 2012, malgré une hausse des quantités importées, a-t-on appris auprès des Douanes algériennes.

PAR RAYAD EL HADI

Les importations des principaux matériaux de construction (ciments, bois et aciers) ont atteint 1,38 milliard de dollar les cinq premiers mois de l'année en cours contre 1,40 milliard de dollars, en baisse de 1,92%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Les quantités importées sont passées de 2,881 millions de tonnes durant les cinq premiers mois de 2012 à 3,799 millions de tonnes à la même période de 2013, soit une hausse de 31,8%, tirée principalement par les importations de ciments qui ont augmenté de plus de 101%.

En effet, les importations de ciments ont poursuivi leur tendance haussière entamée depuis 2012 où elles ont plus que

doublé, puisque leur valeur est passée de 78,91 millions à 159,39 millions de dollars les cinq premiers mois de 2013, en hausse de près de 102%, selon les chiffres des douanes obtenus par l'APS.

Les quantités importées ont connu également une "forte hausse" de plus de 105%, passant de 870.127 tonnes à 1,791 million de tonnes durant la même période de comparaison, précise le centre.

La hausse s'explique par le lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les projets des secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTPH) notamment depuis le début du printemps, qui inaugure la "période sèche" (avril à octobre), propice pour le lancement des chantiers de construction. Par ailleurs, les importations de fer et d'acier destinés à la construction se sont chiffrées à 893,2 mil-



lions de dollars pour 1,360 million de tonnes durant les cinq premiers mois de 2013, contre 1,01 milliard de dollars, soit 1,420 million de tonnes à la même période l'année précédente, en baisse en valeur de plus de 11,7%. Par ailleurs, la valeur des importations de bois s'est chiffrée à 325,73 millions de dollars (646.901 tonnes), contre 314,2 millions de dollars

(590.613 tonnes) à la même période en 2012. En 2012, les importations des matériaux de construction ont augmenté de près de 12% totalisant 2,89 milliards de dollars. Cette hausse a été tirée par les importations de ciments qui ont augmenté de 94,67% pour totaliser 244,4 millions de dollars.

R. E

LA HAUSSE SE POURSUIT

Les importations de ciments explosent

Les importations algériennes de ciment ont accentué leur hausse durant les cinq premiers mois de 2013, enregistrant une hausse de plus de 100% en termes de valeur et de quantité. Cette hausse entamée depuis 2012 où les importations ont presque doublé, a été de près de 102% en valeur à 159,39 millions de dollars les cinq premiers mois de 2013, contre 78,90 millions à la même période de 2012, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, obtenus par l'APS. Les quantités importées ont connu également une "forte augmentation" de plus de 105%, passant de 870.127 tonnes à 1,791 million de tonnes durant la même période,

précise-t-on de même source. La hausse est due notamment au lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTPH) notamment depuis le début du printemps, avec le début de la "période sèche" (avril à octobre), propice pour le lancement des chantiers de construction. Cinq types de ciments ont été importés durant cette période: il s'agit des ciments non pulvérisés dits "clinkers", ciments Portland blancs, ciments Portland (autres que blancs), ciments alumineux et enfin les ciments hydrauliques. Les importations les plus importantes en termes de valeur et de volume, durant cette période de référence, ont concerné comme d'habitude les ciments Portland (autres que blancs).

La valeur des importations de ciments Portland (autres que blancs) a atteint 136,48 millions de dollars contre 64,48 millions durant la période de référence, soit une hausse de plus de 111%. En volume également, l'augmentation a été remarquable (99,8%), totalisant 1,482 million de tonnes contre 741.968 tonnes. La pénurie du ciment se pose de manière récurrente depuis cinq années notamment durant "la période sèche" qui connaît habituellement le lancement de projets de construction et des travaux d'aménagement des habitations, avait déclaré à l'APS, M. Abdelkrim Selmane de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA). Selon lui, "il suffit qu'une seule cimenterie effectue un arrêt technique pour

la maintenance de ses installations pour que les spéculateurs en profitent pour créer une tension en stockant du ciment pour le revendre à des prix excessifs". A cet effet, il préconise le renforcement des opérations de contrôle effectuées par les brigades des services du commerce pour contrer cette "mauvaise pratique". Pour satisfaire la forte demande, atténuer la flambée des prix accentuée par la spéculation et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) a entamé dès le mois de juin 2012 des importations mensuelles de ciment qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour. Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par les 12 cimenteries publiques. Afin de limiter cette "hausse vertigineuse" des importations de ciment, un "ambitieux" programme a été tracé, et ambitionne de produire 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018.

R. E

LOUH À PROPOS DES RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LA CACOBATPH

La télé déclaration constitue la méthode la plus adaptée et la plus souple

La télé déclaration constitue la méthode "la plus adaptée" et la "plus souple" permettant aux usagers des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique de procéder à leurs déclarations en direct à travers le réseau Internet, a souligné le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh. Cette méthode (télé déclaration) permettra de faciliter aux usagers l'accomplissement de leurs obligations, "tout en économisant du temps et garantissant les droits des travailleurs", a relevé le ministre dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de généralisation de la télé déclaration des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH). La généralisation de cette opération à l'ensemble des agences régionales de la caisse interviendra à partir de lundi prochain, en vue de l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux adhérents et la facilitation de l'accomplissement de leurs obligations et, partant, garantir les droits des travailleurs de ces secteurs. Ce processus visant également la modernisation de l'administration et des infrastructures publiques, s'inscrit dans le sens des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le portail proposé par la CACOBATPH "offre

un éventail de services électroniques permettant aujourd'hui aux entreprises d'effectuer, à distance, l'essentiel de leurs déclarations, ainsi que la consultation de la situation de leur solde via le réseau Internet de façon entièrement sécurisée, d'autant plus que nous vivons à l'ère de la rapidité et de l'évolution technologique et où l'Internet est devenu leader et où les différentes prestations électroniques occupent des espaces importants, dont la prestations de télé déclaration", a précisé le ministre.

Après le lancement effectif du programme au niveau du site type, à savoir l'agence régionale d'Alger, un flux appréciable d'adhérents (usagers de la caisse) a été enregistré et la distribution de 3170 codes d'accès a été effectuée, permettant aux adhérents d'accéder au site web de télé déclaration, du fait que toutes les conditions ont été réunies pour permettre à ce système de se développer et de s'affirmer davantage en tant que procédé moderne de management. Cette caisse (CACOBATPH) créée en février 1997, intervient au profit des travailleurs du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Depuis sa création, cette caisse a connu une évolution significative de par les bilans qu'elle réalise annuellement.

A ce titre, le nombre des entreprises en

activité dans ce secteur est de l'ordre de 62.365 employant un effectif de 1.020.161 au 31 mai 2013.

Le nombre des prestations qu'assurera la caisse au titre de la campagne de congés 2012-2013 est estimé à 1.019.851 pour un montant de 18.042.239,62 DA.

Ces chiffres sont le résultat des efforts déployés au niveau du secteur, en vue de la réalisation des objectifs pour lesquels cette caisse a été créée, a relevé Louh. "Notre rencontre d'aujourd'hui traduit les engagements pris précédemment.

"La télé déclaration en constitue un autre achèvement qui s'ajoute aux réalisations atteintes dans le cadre du programme de modernisation et une étape qualitative dans la voie du progrès et l'amélioration des prestations au profit des travailleurs de ce secteur vital de l'économie nationale", a-t-il mentionné. Par ailleurs, et en ce qui concerne la télé déclaration des travailleurs salariés à la sécurité sociale, le ministre a mis l'accent sur cette "importante action" qui s'appliquera, a-t-il dit, aux déclarations mensuelles et trimestrielles des cotisations et la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS).

Sa mise en œuvre sera opérationnelle à l'échelle nationale à compter du 1er janvier 2014.

R. E.

YOUSFI PARTICIPE À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FPEG À MOSCOU

Les pays exportateurs de gaz s'organisent

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi participe à la tête de la délégation algérienne aux travaux de la réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) qui se tient à Moscou, indique un communiqué du ministère. Yousfi a rencontré, lors de sa visite à Moscou, le ministre russe de l'Énergie Alexander Novak avec qui il a abordé "l'état des relations bilatérales ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour la conférence ministérielle", précise la même source. Yousfi a discuté aussi avec Novak, qui est également secrétaire général du FPEG, des questions qui seront débattues lors des travaux de la conférence ministérielle de ce Forum. Il s'est également entretenu avec le ministre iranien du Pétrole Rostam Qassem sur "les questions relatives à la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et les moyens de leur développement".

R. E.

EL-BAYADH

Création d'une nouvelle unité de collecte du lait

La filière de la production laitière dans la wilaya d'El-Bayadh vient d'être consolidée par une nouvelle unité de collecte du lait cru, a-t-on indiqué, mardi, à la Direction locale des services agricoles (DSA). D'une capacité de stockage de 6.000 litres de lait, cette unité constitue le fruit d'une convention signée entre la DSA d'El-Bayadh et le groupe industriel de la production laitière et ses dérivés de la wilaya de Saïda, a indiqué le DSA, Dif Kamel. Cette convention devra permettre aux producteurs, éleveurs et responsables de fermes d'élevage de la wilaya d'El-Bayadh d'acheminer les quantités de lait cru à cette nouvelle unité avant leur transfert vers l'unité de production laitière de la wilaya de Saïda. Favorablement accueillie par les producteurs d'El-Bayadh, cette opération a permis une augmentation "sensible" de la quantité de lait collectée estimée depuis le début du mois de juin en cours à 1.500 litres par jour.

Les mêmes services tablent, en perspective, sur l'accroissement de la quantité de lait collectée à la faveur de la sensibilisation du plus grand nombre d'éleveurs sur l'ouverture de ce nouveau point de stockage au niveau de la wilaya. Le même responsable, qui a rappelé qu'une production laitière de plus de 82 millions de litres avait été réalisée en 2012 dans la wilaya d'El-Bayadh, a relevé, toutefois, que l'exploitation optimale du produit cru demeure confrontée à l'absence de structures locales de production de lait pasteurisé.

MILA, INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Une nouvelle salle omnisports de 1.000 places réceptionnée

Une nouvelle salle omnisports de 1.000 places a été réceptionnée mardi à Mila, à la grande satisfaction des sportifs de cette ville de plus de 89.000 habitants, a-t-on constaté.

Dotée de tous les équipements nécessaires à la pratique des sports, pouvant également être aménagée pour les sports individuels, cette salle vient renforcer les infrastructures sportives de la wilaya de Mila en offrant un nouveau cadre pour les activités sportives, a souligné le directeur de la jeunesse et des sports. Cet acquis est d'autant plus opportun que les activités sportives se sont considérablement développées durant les dernières années à Mila où des équipes locales, notamment de handball, obtiennent régulièrement de bons résultats, selon le même responsable.

Cette nouvelle infrastructure sportive, à l'architecture avenante, est implantée au cœur de la cité Seghir. Elle accueillera prochainement des compétitions dans des conditions meilleures que celles de l'ancienne salle de 500 places, saturée et surexploitée, a encore indiqué le responsable de la Jeunesse et des sports. La wilaya de Mila compte actuellement huit salles omnisports, dont une de 500 places à Oued Athmania, exploitée depuis le début de l'année 2013. Une autre salle OMS de 1.000 places sera réceptionnée prochainement à Chelghoum-Laïd et une autre de 500 places à Tadjenanet, a encore fait savoir la même source.

APS

TIZI-OUZOU, INVESTISSEMENTS ANDI

La wilaya classée à la première place au niveau national

La wilaya de Tizi-Ouzou occupe la première place en matière d'investissements réalisés à l'échelle nationale au niveau l'Agence nationale du développement de l'investissement (Andi, depuis sa création à ce jour, a révélé mardi à Tizi-Ouzou, le directeur général de l'Andi, Abdelmalek Mansouri. Sur un total de 47.593 projets d'investissements déclarés, 4.170 ont été enregistrés à l'actif de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR BOUZIANE MEHDI

Intervenant lors d'une journée d'études sur "les mesures de soutien à l'investissement", organisée par le guichet unique local décentralisé de l'Andi, M Mansouri a précisé que sur 29.619 projets accompagnés par l'Andi et réalisés à travers le territoire national, 2.584 l'ont été dans la wilaya de Tizi-Ouzou, soit l'équivalent de 9% du total des projets.

"La wilaya de Tizi-Ouzou demeure loin, cependant, d'une exploitation optimale de ses potentialités", a estimé le DG de l'Andi, en faisant remarquer que "près de 77% des projets déclarés relèvent du secteur du transport, contre 6% seulement dans l'industrie", rapporte l'APS. "Cet état de faits, préjudiciable à l'investissement productif, ne valorise que peu cette wilaya qui offre de si grandes opportunités d'investissements dans



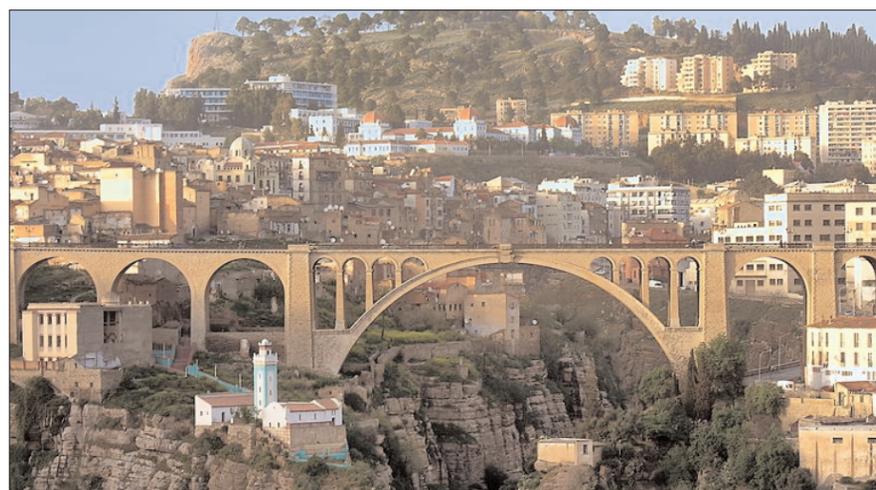
tous les secteurs", a-t-il souligné. Il a invité les différents partenaires de l'acte d'investissement à "redoubler d'efforts et de réunir toutes les synergies afin d'instaurer une dynamique réelle de développement, capable de mobiliser les détenteurs de capitaux pour les investir dans des activités productives, à forte valeur ajoutée, génératrices de richesses et créatrices d'emplois". Dans ce contexte, M. Mansouri a rappelé, à l'intention des investisseurs les mesures prises durant ces deux dernières années par le Gouvernement pour la mise en place d'un environnement et de conditions propices à l'investissement, dont la bonification des taux d'intérêt des crédits à l'investissement, la création des fonds d'investissement de wilaya, le développement du leasing pour ce qui concerne l'accès au financement, la sup-

pression de la procédure de concession de terrains domaniaux aux enchères, ainsi que la réduction de la redevance locative en matière de foncier. D'autres mesures de facilitation de l'acte d'investir ont été prises également en 2013 et consistent essentiellement en le relèvement du seuil du montant à partir duquel les projets sont soumis au Conseil national d'investissement, la réduction des délais de réponse, l'installation du Comité "Doing business" et du Conseil de la concurrence, l'audit des procédures suivies au niveau de l'ensemble des administrations et organismes sollicités par le citoyen et autres mesures de facilitation des procédures d'investissement.

B. M.

CONSTANTINE, PONT SIDI RACHED

Vaste opération de nettoyage



Une importante opération de nettoyage du remblai amoncelé depuis plusieurs années sous le pont de Sidi-Rached, au point où ce lieu a fini par être appelé "le Remblai", a été engagée mercredi par les services de la commune de Constantine. Plus de 160 agents des services de l'hygiène communale des différents secteurs urbains de

l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, une dizaine de véhicules lourds entre camions de transport d'agrégats et bennes-tasseuses sont mobilisés pour cette action qui se poursuivra durant trois jours. Selon le responsable de la cellule de communication de l'APC, l'opération a été décidée à la suite d'une sortie de terrain des élus

de la commune qui se sont rendus compte, in situ, de la prolifération et de l'accumulation, au fil des ans, de déchets et de divers immondices sur une centaine de mètres-carrés, sous le plus mythique des ponts de Constantine.

Les services de la SEACO (Société des eaux et de l'assainissement de Constantine) ont, par ailleurs, été saisis pour déterminer l'origine de l'importante fuite d'eaux usées sur le site de ce remblai, ce qui permettra "d'adapter" un plan d'action en vue de la réhabilitation des canalisations situées dans cette zone. Ce "Remblai" est surtout connu pour abriter le plus célèbre des marchés aux puces de la ville du Vieux Rocher, appelé aussi "Taht el kantara" (sous le pont). Un immense marché à ciel ouvert, où l'on trouve de tout (objets usagés, pièces rechange, vêtements et autres babioles de tous genres), marqué par un impressionnant va-et-vient au quotidien.

AÏN-DEFLA, SOLIDARITÉ RAMADHAN

Plus de 160 millions de dinars consacrés aux familles démunies

Une enveloppe financière de plus de 160 millions de dinars a été consacrée à l'opération de solidarité avec les familles démunies durant le mois de Ramadhan dans la wilaya de Aïn-Defla, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'action sociale (DAS).

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette somme représente les contributions du ministère de la Solidarité, de la Famille et des Affaires familiales, de la wilaya ainsi que des APC, a indiqué, à l'APS, Ahmed Khezzata, chef de service à la DAS de Aïn-Defla.

Les aides des entreprises économiques et des bienfaiteurs n'ont pas été incluses dans cette enveloppe, rapporte l'APS.

Un total de 39.206 couffins comportant divers produits alimentaires de base d'une valeur de 4.000 dinars sera préparé grâce à cet argent, a-t-il souligné, faisant état de l'achèvement d'une opération d'assainissement des listes des bénéficiaires des couffins.

166 points de distribution du couffin du Ramadhan et 44 points de stockage des denrées alimentaires ont, en outre, été désignés à travers le territoire de la wilaya, a-t-il dit, relevant que l'accent a été mis sur les conditions d'hygiène et de propreté



d'autant que le mois de Ramadhan "coïncide cette année avec la période des grandes chaleurs". M. Khezzata a, par ailleurs, fait part de l'ouverture, en collaboration avec les APC et le mouvement associatif, dont le Croissant-Rouge algérien ainsi que les bienfaiteurs, de restaurants de la rahma au profit des voyageurs et passagers. Proposant quelque 4.000 repas par jour, ces restaurants seront ouverts au niveau

des communes de Khemis Miliana, Aïn-Defla, Miliana, Hassania, Djendel, Amra, El-Attaf et Abadia, a-t-il précisé. Quelques 354 personnes dont des cuisiniers, des chauffeurs et des agents d'hygiène et de propreté activant à titre bénévole ou faisant partie du mouvement associatif, seront mobilisés au niveau de ces restaurants, a-t-il relevé.

B. M.

OUARGLA, SPÉCIALITÉ SOUDEUR PIPE

40 jeunes bénéficient d'une formation

Une quarantaine de jeunes stagiaires bénéficient actuellement d'une formation de soudeur pipe au centre spécialisé en soudage professionnel afférent aux activités des hydrocarbures, a-t-on appris, mercredi, auprès des gestionnaires de cet établissement à Ouargla.

Ces stagiaires représentent la première promotion qui a rejoint cette nouvelle structure de formation ouverte au début du mois.

Ils reçoivent une formation théorique et pratique concernant la spécialité de soudeur pipe utilisé dans le transport du gaz et du pétrole, a indiqué un cadre de l'Entreprise nationale de grands travaux pétrolier (ENGTP).

Cette formation de cinq mois est assurée

par deux formateurs relevant de la même entreprise à Arzew (Oran). Elle permettra aux stagiaires d'obtenir un diplôme de qualification dans cette spécialité professionnelle, a fait savoir Mohamed Benhada, cadre à l'ENGTP de Hassi-Messaoud.

L'inscription de ces jeunes stagiaires, ayant un niveau de première année secondaire, a été assurée par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, selon la même source.

L'établissement de formation est situé dans l'ancien siège de l'ex-Enapat, qui a fait l'objet de travaux d'aménagement, dont deux ateliers préfabriqués qui regroupent à raison de 20 stagiaires par unité, disposant d'équipements nécessaires pour ce genre de formation.

Un troisième atelier de formation en chaudronnerie est en cours d'aménagement, a ajouté M. Benhada.

Plusieurs stagiaires ont dit à l'APS être satisfaits de l'ouverture du centre dans cette région, ce qui permet d'obtenir une formation qualifiée nécessaire à leur futur emploi.

L'ouverture du centre de formation dans ce domaine s'inscrit dans une perspective de garantir une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les spécialités liées aux activités du secteur des hydrocarbures, ont indiqué, de leur part, les responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ouargla.

APS

M'SILA, EXPLOITATIONS AGRICOLES

237 millions de dinars pour leur requalification

Un montant de 237 millions de dinars a été alloué, au titre de la campagne agricole 2012-2013, pour la requalification des exploitations agricoles de la wilaya de M'sila, a indiqué, mardi, le directeur des services agricoles (DSA).

Ce montant est destiné, selon le même responsable, à consolider 1.434 exploitations agricoles, permettant de réaménager 162 écuries et de doter les producteurs de

lait de 14 citernes réfrigérées et de 38 appareils de traite des vaches.

Près de 13.000 têtes bovines ont été vaccinées, 60 poulaillers aménagés et 79 ruchers attribués à des apiculteurs de cette wilaya, a ajouté le DSA.

En matière d'hydraulique agricole, une superficie de 232 hectares répartie sur plusieurs exploitations a été dotée d'un dispositif d'irrigation par le système goutte-à-goutte, en plus du fonçage de 35

puits et l'équipement de 23 autres.

Le même montant a permis de financer la réalisation de 96 serres en plastique à Maadher-Boussaâda et Sidi Amer, deux zones agricoles "importantes dans la wilaya", selon ce responsable qui a souligné que 24,5 millions de dinars de ce montant ont permis d'indemniser les producteurs de lait.

APS

TLEMCEN, UTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES DANS L'IRRIGATION

Bon rendement de la station du projet pilote de Aïn El-Houte

L'irrigation des terres agricoles par les eaux usées épurées, une expérience lancée en 2002, commence à donner des résultats probants, avec la réussite du projet pilote d'Aïn El-Houte (Tlemcen) qui irrigue plus de 900 hectares.

La station d'épuration (Step) fournit gratuitement aux agriculteurs un volume de 30.000 m³ par jour, destiné à irriguer des oliviers et des orangers, a indiqué, à l'APS, Belamri Nacera, directrice de l'exploitation et de la maintenance de la zone d'Oran relevant de l'Office national de l'assainissement (Ona).

Selon la même responsable, les eaux épurées ne représentent aucun danger pour la santé du consommateur. "Aucun cas n'a été signalé et aucune plainte n'a été enregistrée jusqu'à présent quant à une éventuelle contamination bactérienne des fruits irrigués par ces eaux", a-t-elle signalée.

Seuls les arboriculteurs sont autorisés à exploiter ces eaux usées épurées, contrairement aux cultures maraîchères qui ne peuvent aucunement être irriguées par ces eaux.

Un arrêté interministériel, promulgué en janvier 2012, fixe les critères d'utilisation et de prévention des risques liés aux eaux usées épurées exploitées à des fins d'irrigation ainsi que la liste des cultures pouvant être irriguées par ces eaux.

Le plan de développement de l'Ona prévoit la construction d'une quarantaine de Step à travers le pays. "Pas moins de quatre d'entre elles seront destinées à des fins agricoles", a déclaré, à l'APS, Karima Hadji, responsable du système management environnemental au niveau de la Direction centrale de l'Ona (Alger).

La sélection des Step destinées à l'irrigation se décidera selon les besoins en eaux des régions où elles sont implantées, a-t-on expliqué.

C'est le problème de la sécheresse dont souffre la région qui a poussé les décideurs à tenter l'exploitation des eaux usées épurées de la station d'Aïn El-Houte, soutient Mme Belamri.

TURQUIE

Nouvelle manifestation contre le gouvernement à Istanbul

Plusieurs milliers de personnes ont une nouvelle fois manifesté, samedi soir, aux abords de la place Taksim à Istanbul contre le gouvernement et la répression policière exercée depuis plusieurs semaines contre les manifestants, ont rapporté des correspondants sur place. Les manifestants ont fait face pendant deux heures à un imposant cordon de policiers antiémeute qui leur barrait l'accès du centre de la place.

Les protestataires se sont dispersés à la nuit tombée sans incident. Ils ont également dénoncé l'intervention, vendredi, de l'armée contre plusieurs centaines de personnes qui protestaient contre l'agrandissement d'un avant-poste militaire à Lice, dans le sud-est de la Turquie, qui a fait un mort et plusieurs blessés.

Le ministère turc de l'Intérieur a annoncé samedi l'ouverture d'une enquête sur les circonstances dans lesquelles l'armée a ouvert le feu contre les manifestants.

APS

PALESTINE

Feu vert pour la construction de 930 logements à El Qods-Est

Israël doit donner aujourd'hui son feu vert à une nouvelle étape d'un projet de construction de 930 logements à El Qods-Est occupée, ont rapporté, dimanche, des médias. Selon des médias, cette autorisation, si elle se confirme, devrait intervenir au lendemain de la fin de la cinquième tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, venu tenter de relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes bloquées depuis trois ans. Cité par des médias, le négociateur en chef palestinien, Saëb Erakat, a indiqué qu'il s'agissait de "la réponse" du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à tout ce que dit Kerry, à ses idées et à tous ses efforts". Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a accusé mercredi Israël de répondre aux efforts de la construction de 69 nouveaux logements dans une colonie d'El Qods-Est.

Les Palestiniens exigent pour reprendre les négociations de paix un gel total de la colonisation israélienne et une référence aux frontières d'avant l'occupation israélienne des Territoires palestiniens en juin 1967 comme base de discussions

LUTTE ANTITERRORISTE

Obama privilégie le renforcement des capacités des pays africains

Le président Barack Obama a affirmé qu'il privilégiait le renforcement des capacités des pays africains dans leur lutte contre le terrorisme, en soulignant que les interventions militaires des Etats-Unis à l'étranger pour lutter contre ce fléau n'avaient pas toujours été efficaces.

Le président Obama s'exprimait lors d'un débat qu'il a tenu samedi à l'Université de Soweto (Afrique du Sud) au cours duquel il a été interrogé, par vidéoconférence du Nigeria, par un représentant de ce pays qui l'a questionné sur l'évolution des groupes terroristes dans plusieurs régions d'Afrique tels Boko Haram, AQMI et Al Shabab. A ce propos, le chef de la Maison-Blanche a estimé que si le noyau dur d'Al-Qaïda, basé dans la région située entre le Pakistan et l'Afghanistan, avait été largement affaibli, le problème du terrorisme s'est, toutefois, "métastasé" dans d'autres régions du monde, dont l'Afrique, avec l'apparition de plusieurs groupes terroristes régionaux.

Relevant que le nombre de personnes tuées par des attaques terroristes dans les pays africains, dans les pays musulmans ou en Asie du Sud, est amplement supérieur à celui des Occidentaux victimes du terrorisme, le président américain a soutenu, d'autre part, que l'origine de ce fléau résidait dans les problèmes intrinsèques à ces pays. Dans ce sens, il s'est dit convaincu que le terrorisme était "plus susceptible d'émerger et de prendre racine dans des pays où les frustrations profondes et les sources de conflits n'ont pas été traitées d'une manière adéquate". Sur ce point, il a cité le cas du Mali où, selon lui, une partie du problème est le fait d'un "gouvernement faible" et des institutions qui sont "loin des normes démocratiques".

Pour le président américain, la démocratie et la bonne gouvernance sont "les plus importants mécanismes de défense contre le terrorisme". En conséquence, a-t-il préconisé, la solution militaire face au terrorisme n'est pas la seule à prendre en compte, et il s'agit aussi, selon lui, d'offrir des opportunités au



peuple, de l'instruire et de résoudre les conflits à travers des processus démocratiques réguliers.

Mais en même temps, le président américain a appelé à faire preuve de "réalisme" en reconnaissant que des groupes extrémistes n'acceptent pas le compromis ou refusent de travailler à travers un processus démocratique. Pour M. Obama, "c'est là où nous voulons collaborer avec les pays africains pour comprendre comment nous pouvons les aider". Sur ce point précis et faisant allusion aux critiques sur l'interventionnisme américain, le président Obama a fait part de sa "promesse" qu'il n'était plus question d'étendre la portée militaire des Etats-Unis vers d'autres pays. D'autant plus, a-t-il rappelé, "j'ai été élu pour mettre fin à la guerre. J'en ai fini une (en Irak) et je suis actuellement en train de mettre fin à une autre (en Afghanistan avec le retrait des troupes)". Se montrant insistant sur cette question, il a ajouté que "cette idée selon laquelle les Etats-Unis veulent s'impliquer davantage militairement partout dans le monde, n'est tout simplement pas vraie". Tout d'abord, a-t-il

poursuivi, "cela coûte beaucoup d'argent, et les Etats-Unis, comme tous les pays du monde, doivent penser à leur budget". Dans le but de convaincre davantage, il est allé jusqu'à affirmer que les interventions militaires fréquentes des Etats-Unis dans d'autres pays n'avaient pas été très efficaces car, a-t-il argué, les populations locales qui luttent contre le terrorisme "finissent par nous considérer comme des intrus qui s'imposent". Dans le contexte de la lutte contre le terrorisme en Afrique, M. Obama a alors réitéré que les Etats-Unis préféreraient plutôt renforcer les capacités des pays africains à travers les équipements, le conseil et la formation.

Il a tenu à préciser, cependant, que les Etats-Unis "ne resteront pas les bras croisés" si leurs ambassades étaient attaquées ou si leurs ressortissants se trouvaient dans des situations vulnérables, et a appelé à une coopération avec les autres pays pour faire face à ces types de menaces qu'il a considérées comme un problème mondial qui ne concerne pas seulement son pays.

AFRIQUE DU SUD

Heurts à Soweto avant la visite de Barack Obama

Des heurts ont opposé la police sud-africaine à des manifestants samedi à Soweto, peu avant la visite du président américain Barack Obama dans ce "township" de Johannesburg, a rapporté un photographe de Reuters.

Les policiers ont tiré des grenades assour-

dissantes pour disperser plusieurs centaines de manifestants qui s'étaient rassemblés devant le campus de l'Université de Johannesburg, où Barack Obama doit rencontrer des étudiants.

Avant cette visite à Soweto, le président américain a rendu visite à des proches de

Nelson Mandela, l'ancien président sud-africain qui se trouve dans un état critique dans un hôpital de Pretoria.

La rencontre a eu lieu à Johannesburg, au Nelson-Mandela Centre of Memory.

CCG-UE À MANAMA

La crise syrienne au centre d'une réunion

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et l'Union européenne (UE) ont entamé, dimanche à Manama, une réunion ministérielle annuelle, axée sur la coopération entre les deux blocs et la conjoncture régionale, notamment la crise syrienne. La réunion est présidée par la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, et le ministre bahreïni des Affaires étrangères, cheikh Khaled Ben Ahmed Al-Khalifa. Après une brève séance d'ouverture, les travaux se tenaient à huis-

clos, selon l'agence de presse bahreïnie (BNA). Le conflit syrien, la relance du processus de paix au Proche-Orient, le dossier nucléaire iranien et la lutte contre le terrorisme et piraterie maritime sont au menu de la réunion, a précisé l'agence BNA. Lors d'une réunion séparée samedi soir, les ministres des Affaires étrangères du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Koweït) ont exprimé leur "profonde inquiétude face à la détérioration de la situation sécuritaire et

humanitaire en Syrie".

Au terme de leur réunion, le CCG et l'UE devaient donner une conférence de presse en milieu de journée. "Le CCG est un partenaire de plus en plus important, d'autant que nos échanges commerciaux ont augmenté de 45% depuis 2010 pour atteindre 145 milliards d'euros par an", a indiqué l'UE dans un communiqué.

APS

MIDI

ÉCONOMIE

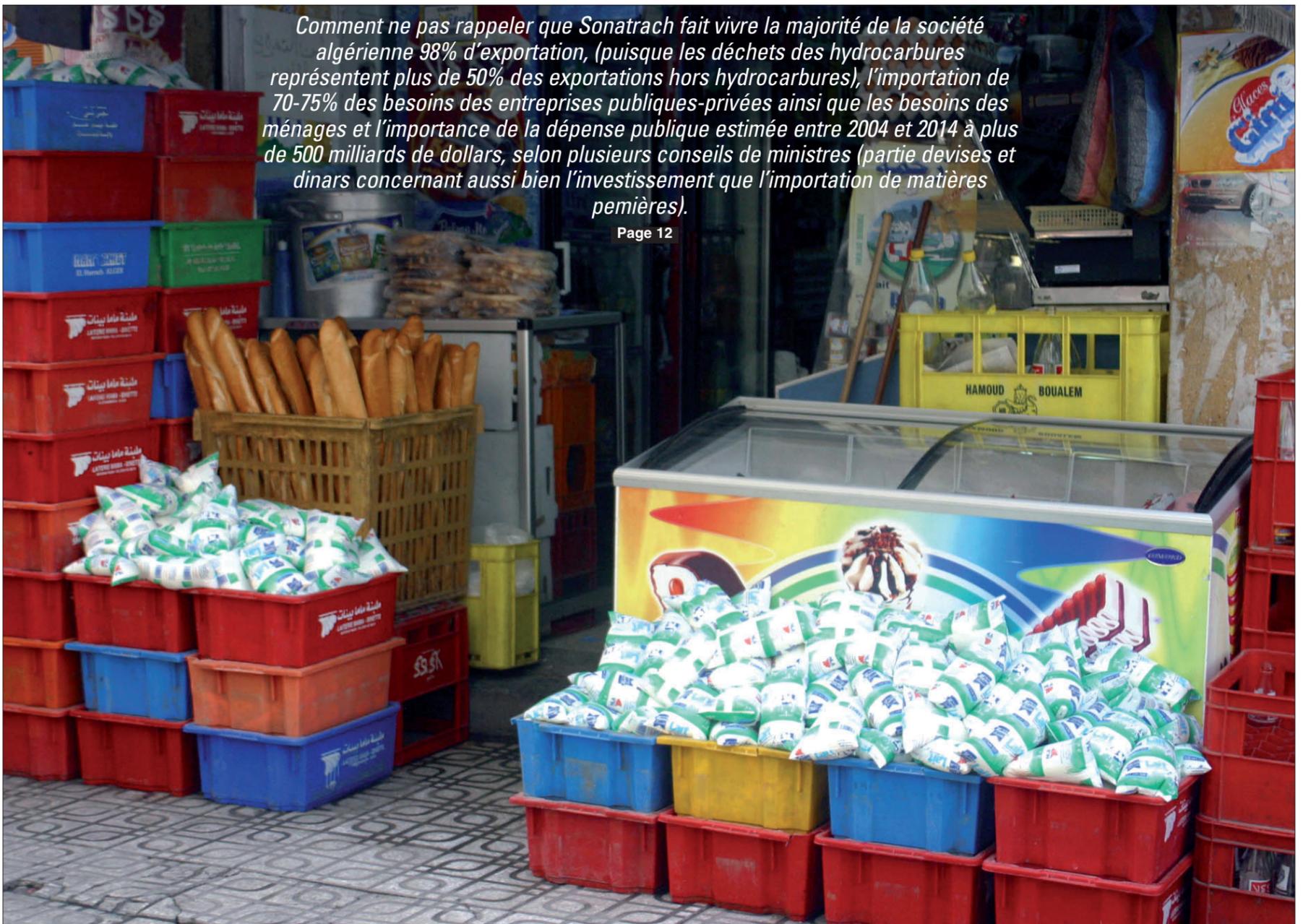
**La désignation de
l'autorité centrale
chargée de piloter ce
mécanisme au menu**

Page 14

Les subventions généralisées via la rente, source de gaspillage et d'injustice sociale

Comment ne pas rappeler que Sonatrach fait vivre la majorité de la société algérienne 98% d'exportation, (puisque les déchets des hydrocarbures représentent plus de 50% des exportations hors hydrocarbures), l'importation de 70-75% des besoins des entreprises publiques-privées ainsi que les besoins des ménages et l'importance de la dépense publique estimée entre 2004 et 2014 à plus de 500 milliards de dollars, selon plusieurs conseils de ministres (partie devises et dinars concernant aussi bien l'investissement que l'importation de matières premières).

Page 12



**PRÉSENTATION, HIER À ALGER, DU RAPPORT
ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2013**

Cap sur l'industrialisation, la croissance et l'emploi

Placé sous le signe de "Tirer le plus grand profit des produits de base africains : Industrialisation, pour la croissance, l'emploi et la transformation économique", le rapport économique sur l'Afrique 2013 a été présenté, hier à l'hôtel Hilton, en présence du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaitfa.

Page 14



Les subventions généralisées via la rente, source de gaspillage et d'injustice sociale

Comment ne pas rappeler que Sonatrach fait vivre la majorité de la société algérienne 98% d'exportation (puisque les déchets des hydrocarbures représentent plus de 50% des exportations hors hydrocarbures), l'importation de 70-75% des besoins des entreprises publiques-privées ainsi que les besoins des ménages et l'importance de la dépense publique estimée entre 2004 et 2014 à plus de 500 milliards de dollars, selon plusieurs conseils de ministres (partie devises et dinars concernant aussi bien l'investissement que l'importation de matières premières). Grâce à l'aisance financière générée par les hydrocarbures, le gouvernement, au nom de la paix sociale, généralise les subventions, objet de cette présente contribution, sujet rarement abordé alors qu'il constitue une donnée stratégique pour l'avenir du pays.



PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1. L'État algérien généralise les subventions sans ciblage

L'État algérien dépense sans compter, subventionne un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électricité et le carburant. En Algérie de celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise nationale ou étrangère, bénéficiaire des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Dans son rapport en date du 18 avril 2012, la Banque mondiale fait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20% des plus riches bénéficient six fois plus que 20% des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face. Pour l'Algérie, la même institution note pour 2010/2011 que les montants des subventions sous forme de comptes spéciaux du Trésor, recensant sous différentes appellations 14 fonds, alloués au soutien de services productifs, à l'accès à l'habitat et aux activités économiques sont successivement de 40,83, 520,11 et 581,78 milliards de dinars, soit un total d'environ 1,143 milliards de dinars (équivalent à 16 milliards de dollars), représentant 14% du total des dépenses de l'État en dehors des dépenses de fonctionnement. Pour la BM, 277 milliards de dinars (pour les autorités algériennes, le montant est de 300) ont été réservés aux produits de large consommation (blé, lait en poudre, etc.), soit l'équivalent du quart des subventions accordées au budget d'équipement. A cela s'ajoutent les assainissements répétés aux

entreprises publiques qui ont coûté au trésor public plus de 50 milliards de dollars entre 1971 et 201, les exonérations fiscales et de TVA accordées par les différents organismes d'investissement (Andi-Ansej) y compris pour les entreprises étrangères, dont il conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages à coup de dizaines de milliards de dinars. Pour 2013, le pouvoir algérien ne voulant pas de remous sociaux jusqu'aux élections présidentielles d'avril 2014, les subventions seront encore un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation, qui se calcule par rapport à la période précédente. Ainsi un taux plus bas en 2013 pondéré par rapport à un taux fort en 2012 donne globalement un taux élevé. Pour l'Algérie un taux de 6% en 2013 par rapport à la période de 2012 qui a été de 9% donne un taux cumulé de 15 pour les dix dernières années et en dehors des subventions le taux d'inflation réel dépasserait largement les 10/12%.

Ainsi, les différentes lois de finances 2008-2013 sont des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat en matière de subvention des prix des produits de large consommation avec une opacité dans la gestion de ces programmes qui sont passés de 245 millions de dinars en 1999 pour dépasser les 1400 milliards de dinars en 2012 soit plus de 18,2 milliards de dollars au cours de 2012, sans qu'aucune date limite ne soit instaurée. Ainsi, se pose le problème de l'efficacité de toutes ces subventions sur le producteur local et sur le consommateur final, avec le processus inflationniste bien que compressé artificiellement par les subventions. Ainsi es tposé la problématique de l'efficacité du programme de la

dépense publique entre 2000/2013 avec des surcoûts exorbitants avec parfois des abandons de projets, estimés entre 20 à 30% pour certains projets, étant des subventions indirectes supportées par le trésor. Comme est posé l'efficacité du programme national du développement agricole (PNDA) qui a nécessité des dizaines de milliards de dollars, (aucun bilan à ce jour) et de l'effacement de la dette des agriculteurs sur la production et la productivité agricole de l'Algérie. Examinons quelques cas.

2. Les subventions du prix du pain, de la semoule et du lait

Bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté se nourrissant essentiellement de pain et de lait ce qui traduit une fracture sociale qui ne cesse de s'aggraver. Malgré l'importation massive entre 2010-2012 afin de stabiliser des dizaines de tonnes de viande rouge fraîche, de viandes congelées, de viande blanche, le prix sur le marché n'a pas sensiblement baissé et le contrôle à l'aval uniquement sur les détaillants s'est avéré un échec, les circuits internes étant dominés par les monopoleurs de la sphère informelle, produit de la bureaucratie et de l'Etat de non droit, contrôlant 40% de la masse monétaire en circulation et 65% des segments des produits de première nécessité. Selon les chiffres officiels communiqués par le ministère de la Solidarité, près d'un million et demi de familles ont eu recours au "couffin du Ramadan" pour un montant de 5 milliards de dinars en 2012. En prenant la moyenne que chaque foyer est constitué, en moyenne, de six membres, cela donne 9 millions de personnes en situation de

précarité. Le prix du pain étant subventionné depuis 1996, sans subventions, le prix de la baguelette actuellement à 8,50-10 dinars - officiel - dépasserait 25 DA. Le soutien des prix des blés et du lait enregistre une incidence financière de l'ordre de 177 milliards de dinars, alors que celle de l'huile alimentaire est estimée à 5 milliards de dinars. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau. D'une manière générale, le différentiel pris en charge par l'Etat pour ces produits coûte entre 2,5/3 milliards de dollars par an, ce qui représente entre 3 à 5% de la rente pétrolière par an entre 2009-2012, selon l'évolution du vecteur prix international.

3. Les subventions des carburants et de l'électricité

L'Algérie est classée troisième pays où le prix du carburant est le moins cher au monde, selon une enquête réalisée par une maison de courtage française spécialisée dans la location de voitures. Avec un prix à la pompe de à 0,22 euro/litre pour l'essence et 0,13 euro pour le gasoil en 2010, l'Algérie arrive derrière l'Arabie Saoudite et le Venezuela, note l'enquête. En Arabie Saoudite, un des plus grands pays producteurs de pétrole au monde, l'essence coûte l'équivalent de 0,12 euro et le gasoil 0,06 euro. Au Venezuela, autre grand producteur de pétrole, le prix de l'essence est à 0,13 euro, alors qu'un litre de gasoil est vendu à 0,06 euro. L'Egypte arrive en quatrième position avec un prix d'essence de 0,23 euro, et un prix de gasoil de 0,19. Or, selon le ministère de l'Energie et des Mines, le prix réel des carburants devrait fluctuer 60 et 80 DA le litre. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. En effet, ces dernières années, l'Algérie est devenue importatrice de produits raffinés et paradoxe avec une importation de carburants dépassant les 2 milliard de dollars. On importe le gas-oil par exemple au prix international et on le vend à un prix plafonné. Cela favorise la contrebande aux frontières. La différence du prix à la pompe avec les pays voisins fait que de grandes quantités de carburants traversent quotidiennement les frontières vers le Maroc et la Tunisie, sans compter les pays riverains du grand Sud. Pour l'électricité, selon un rapport du Ministère de l'Energie, car, il faut comparer le comparable, les pays du Maghreb et non pas les pays européens dont le niveau de vie est plus élevé, (voir le site MEM 2011), la tarification algérienne tant pour la consommation des ménages que pour la consommation industrielle est la suivante : pour les clients résidentiels (ménages) : Algérie : entre 2 DA et 3,20 DA/kwh selon le niveau de consommation, alors que ce prix est entre 3,45 DA et 4,94 DA/kwh en Tunisie, et entre 5,27 DA et 6,40 DA/kwh au Maroc. Pour les clients industriels en Algérie, le prix oscille entre 1,48 DA et 2,15 DA/kwh selon le niveau de consommation, en Tunisie entre 2,35 DA 3,54 DA/kwh, et au Maroc entre 4,21 DA et 5,53 DA/kwh. La plus grande partie de ces écarts en faveur du consommateur algérien provient du prix du gaz fixe par l'état à l'entrée du système de production-transport-distribution de l'électricité. Le niveau du prix du gaz concédé aux centrales est de l'ordre de 10% de celui qui correspond aux

transactions internationales du gaz dans la région 612 DA par millier de m3 soit environ 0,21 dollars le million de btu contre un niveau moyen de 2,2 dollars mbtu. A titre d'exemple selon le directeur général de la Société de distribution de l'électricité et de gaz d'Alger SDA, s'agissant de l'électricité, l'unité (kilowatt/heure) qui revient à 3,75 DA est vendue à 3,33 DA. Une différence qui grève considérablement le budget de la SDA, les coûts de revient restant élevés par rapport aux tarifs appliqués. Sonelgaz accuse 41 milliards de dinars de pertes selon son rapport officiel de 2011 et 44 milliards de dollars en 2012.

4. Les subventions de l'eau

Le problème de la tarification de l'eau se pose à peu près dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure inchangé malgré des coûts croissants, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50 % de pertes, en moyenne nationale). Sur la base du prix du gaz de 0,25 dollar le million de btu, le prix de revient de l'eau atteint environ 69 DA/m3. Le prix facturé aux consommateurs varie en fonction des volumes consommés entre 16,20 DA/m3 et 24,70 DA/m3 pour les usages industriels, et entre 3,60 DA/m3 et 24,70 DA/m3 pour les usages domestiques. Le différentiel payé par l'Etat varie entre 34 et 53 DA environ par m3 consommé, l'investissement n'étant pas pris en compte dans les prix en vigueur du mètre cube d'eau potable. Selon le ministère, si on le répercutait, le prix réel du mètre cube reviendrait à près de 60 DA, contre 39 DA/m3 pour un prix de vente de 18 DA/m3.

5. Les subventions de la santé et le transport

Pour le système de santé, les subventions supportées par l'Etat sont importantes. En effet, l'hospitalisation coûte de 7000 à 12 000 DA par jour selon les administrations des structures sanitaires, par jour et par patient. Un montant qui couvre l'intervention, les examens et les IRM. Le patient paye 100 DA pour une hospitalisation et 50 DA pour une visite médicale dans un CHU, un dispensaire ou un centre sanitaire. Dans une clinique privée le coût d'une hospitalisation dans le secteur privé varie entre 15 000 et 20 000 DA/jour ; celui d'un accouchement oscille entre 35 000 et 40 000 DA et à partir de 70 000 DA pour une césarienne et le montant est largement supérieur pour des interventions pointues fluctuant entre 150.000 et plus de 500.000 dinars. Pour le transport, il n'y pas uniformité devant distinguer le transport par rail subventionné des autres moyens de transport. Dans une déclaration à l'APS en date du 18 janvier 2010, les subventions de l'Etat au profit de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) sont passées de 2,5 milliards de dinars (MDA) à 8,5 MDA mais en dépit de ce soutien, le déficit global de l'entreprise se situe à 47 MDA, selon le Directeur général de cette entreprise étant frappée par les effets pervers de la crise économique en ce sens que ses clients potentiels, ArcelorMittal et Ferphos, ont connu des chutes de leurs exportations se répercutant directement sur les recettes de l'entreprise. Pour Air Algérie, les tarifs appliqués à destination de Paris ont oscillé entre 243 et 353 euros pour la classe économique alors que le même billet pour la même destination

à partir de Rabat, sur la compagnie Royal Air Maroc, est de 187 à 248 euros. Pour les autres compagnies aériennes comme Air France, Aigle Azur, Iberia, le billet Rabat-Paris varie entre 287 et 314 euros. Pour le transport routier de voyageurs, on assiste à des conflits permanents du fait du bas tarif et de la confusion de l'interprétation de l'ordonnance 95/06 et du décret 96/39 où l'un parle d'une limitation à 0,25 centimes/km pour un service de ramassage et l'autre explicite que tous les tarifs sont libres et soumis à la concurrence sauf ceux spécifiques et stratégiques, ce qui revient à dire que les subventions sont supportées indirectement, en partie, par les transporteurs privés. Selon l'Organisation nationale des travailleurs algériens (Onta) l'augmentation demandée n'excède pas les 2,6 dinars par kilomètres, en rappelant que la dernière révision à la hausse des prix des transports remonte à 1996.

6. Les subventions pour le soutien à l'emploi

Les subventions s'appliquent également au logement social où le prix du mètre carré dans les grandes agglomérations varie de 40.000 à 300.000 DA, non supportés par les bénéficiaires, ce qui occasionne un transfert de rente. Un logement social revient à l'Etat, selon l'endroit, entre 3 et 4 millions de dinars inclus le terrain. Pour les 100.000 logements sociaux qui ont été programmés pour 2012, l'Etat devrait supporter selon certains experts 30 milliards de dinars. Quant au logement promotionnel aidé d'un prix réel de 6 millions de dinars, l'Etat le cède à environ 3 millions de dinars. Pour l'aide à l'emploi où l'entreprise qui recrute, bénéficie d'importantes facilités financières et fiscales, d'importants abattements sur la cotisation de sécurité sociale à leur charge, soit l'équivalent de 25% de l'assiette globale de cotisation. A titre d'exemple, pour un salaire de 15 000 DA, l'employeur ne contribue qu'à hauteur de 21%, soit 3 000 DA seulement. 12 000 DA sont pris en charge par le Trésor public. Pour financer la retraite, l'employeur cotise à 10% et le salarié 6,75%, soit un total de 17,25%, 82,75%, étant financés par l'Etat. Les assurances sociales, notamment celles relatives à la maladie, à la maternité, à l'invalidité et au décès, sont couvertes par l'Etat pour un total de 86%, sachant que les 14% restant sont assumés par les cotisations versées par l'employeur (12,5%) et le salarié (1,5%). Financées totalement sur le budget de l'Etat depuis 1995 les allocations familiales varient de 300 à 800 dinars par enfant. Enfin la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion des œuvres universitaires comme les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire d'un montant de 300 DA et le prix de la restauration, toujours fixé depuis les années 1970 à 1,20 DA le repas. Qu'en sera-t-il avec plus de 2 millions d'étudiants horizon 2015-2017 où uniquement pour le repas, le prix réel dépasse 500 dinars. Cela concerne également les œuvres sociales des CEM et des lycées.

7. Pour des subventions ciblées

Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas

d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires et les prévisions tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissant au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent, non ciblés, la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique : qu'en sera-t-il avec après les trois années dégrévement tarifaire avec l'Europe horizon 2020 et son éventuelle adhésion à l'OMC où les produits énergétiques sont également concernés notamment par la suppression de la dualité du prix du gaz ? Se pose cette question stratégique pour l'Algérie : peut-elle continuer à fonctionner sur la base de 70 dollars pour le budget de fonctionnement et 40-45 dollar pour le budget d'équipement constitué en majorité par les infrastructures avec des surcoûts exorbitants qui ne sont qu'un moyen de développement, la véritable richesse provenant que des entreprises concurrentielles, L'Etat pourrait ne pas avoir les moyens de continuer à subventionner certains produits alimentaires en cas où le baril descendrait en dessous de 80 dollars. L'instauration d'une chambre nationale de compensation indépendante, permettant des subventions ciblées, par un système de péreuation, suppose un Etat régulateur fort, mais fort par sa moralité, des compétences, la ressource humaine richesse pérenne et la démocratisation des décisions. Cela implique forcément un réaménagement profond de la logique du pouvoir algérien reposant sur les forces sociales réformistes, le pouvoir actuel étant actuellement assis sur les couches rentières tissant des relations dialectiques avec la sphère informelle spéculative, dépensant sans compter pour une paix sociale fictive grâce aux hydrocarbures qui s'épuisent dans 20 à 30 ans au moment où la population algérienne sera d'environ 50 millions d'habitants. En 2012, au moment où les pouvoirs publics s'enorgueillissent d'environ 190 milliards de dollars de réserves de change (non compris les 173 tonnes d'or) dues oces à des facteurs extrins, et non d'une bonne gouvernance, dont 86% placées à l'étranger à un taux d'intérêt fixe de 3%, les DTS au FMI d'environ 8 milliards de dollars à un taux fixe inférieur à 1%, rendement presque nul corrigé par l'inflation mondiale, dépassera-t-on le statu quo actuel suicidaire ? Changera-t-on de politique économique entre temps, pour l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce pour le bien être de l'Algérie et des générations futures, mettant fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subvention généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives décourageant l'appareil productif ? Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, une corruption socialisée qui menace la sécurité du pays et l'effondrement de l'Etat par la faiblesse de moalié de ceux qui dirigent la Cité, renforçant le divorce Etat citoyens, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce Etat / citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif.

MALGRÉ LA RÉCENTE PÉNURIE
DE LIQUIDITÉS

Le système bancaire chinois est stable

La récente pénurie de liquidités en Chine, qui avait affolé les marchés en début de semaine, n'a pas entamé la stabilité du système bancaire du pays, a affirmé samedi la Commission de régulation bancaire chinoise. "Ces jours-ci le problème du resserrement de liquidités a commencé à se réduire", a estimé Shang Fulin, le président de la Commission de régulation bancaire à l'occasion d'un forum financier à Shanghai. "Cette situation n'affectera pas le cadre général de stabilité des opérations dans le secteur bancaire national", a-t-il poursuivi, ajoutant que les réserves des instituts bancaires chinois affichaient vendredi un excédent de 1.500 milliards de yuans (187,76 milliards d'euros). La Banque centrale chinoise avait indiqué vendredi qu'elle agirait pour "ajuster" le niveau des liquidités dans l'économie afin d'assurer la stabilité, après des semaines de pénurie qui ont rendu nerveux les marchés. "La PBOC (Banque populaire de Chine) utilisera toutes sortes d'outils et de mesures pour ajuster le niveau global des liquidités, afin d'assurer une stabilité générale sur le marché", a déclaré le dirigeant de la banque centrale Zhou Xiaochuan, dans un premier commentaire depuis le plongeon de la Bourse de Shanghai qui a clôturé mardi à son plus bas niveau depuis la crise financière de 2009. La Banque centrale avait déjà communiqué mardi soir son intention d'agir au cas par cas si nécessaire parvenant à apaiser les investisseurs. Depuis environ trois semaines, une pénurie de liquidités sur le marché interbancaire provoqué une envolée des taux à court terme sur ce marché, mettant en péril la capacité des banques à se financer et à accorder des prêts.

DÉS QUE POSSIBLE

La Croatie veut rejoindre l'eurozone

La Croatie espère rejoindre la zone euro "dès que possible", soit dans "quatre ou cinq ans", affirme le directeur de la Banque centrale croate, Boris Vujcic dans un entretien au quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, samedi.

"Nous voulons rejoindre la zone euro aussi vite que possible" même si "il est encore trop tôt pour dire quand cela arrivera", a déclaré M. Vujcic, alors que son pays entre dans l'Union européenne au 1^{er} juillet. "Pour le moment nous ne respectons pas certains critères d'entrée, l'inflation et le déficit budgétaire sont trop élevés. Mais nous devons nous assurer de respecter les conditions, notamment que le niveau d'endettement passe durablement sous les 60% du PIB, ou au moins qu'il reste à ce niveau", a-t-il ajouté. Sur d'éventuelles craintes liées à l'idée de rejoindre une zone euro, actuellement en crise, le responsable croate a souligné que "la question ne se pose pas pour le moment, puisque nous ne pourrions y entrer que dans quatre ou cinq ans". "D'ici là, il faudra que la zone euro ait réglé ses difficultés, sinon nous aurons de gros problèmes. De ce point de vue, c'est presque un luxe d'être du dehors et de pouvoir observer" comment les choses vont évoluer, a-t-il poursuivi. Il cite entre autres la nécessité d'une union bancaire et d'une convergence fiscale, ainsi que des réformes dans les pays ayant perdu en compétitivité et à l'endettement pas encore maîtrisé. La Croatie deviendra, le 1^{er} juillet, le 28^e membre de l'Union européenne.

PRÉSENTATION, HIER À ALGER, DU RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2013

Cap sur l'industrialisation, la croissance et l'emploi

Placé sous le signe de "Tirer le plus grand profit des produits de base africains : Industrialisation pour la croissance, l'emploi et la transformation économique", le rapport économique sur l'Afrique 2013 a été présenté, hier à l'hôtel Hilton, en présence du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaïfa.

PAR AMAR AOUIMER

Celui-ci a indiqué que "la présentation de ce rapport devra s'accompagner de solutions pratiques pour trouver une bonne gouvernance économique pour l'Afrique, d'autant plus que les experts et les économistes participant à cette rencontre peuvent y contribuer. L'essentiel c'est d'accélérer l'industrialisation du continent en accomplissant des efforts pour relever le niveau d'intégration africain au niveau mondial". Il a précisé que lors des réunions d'Abidjan et d'Addis Abéba, il était surtout question de concevoir une stratégie de gestion des ressources naturelles et des matières premières, notamment les énergies, le bois, les minéraux et les ressources humaines. "L'important, c'est d'approfondir la vision de l'Afrique pour l'horizon 2065 en tenant compte des considérations démographiques, mais, il reste beaucoup de travail à faire concernant la méthode de croissance en fonction des opportunités économiques et des potentialités existantes, sachant que l'économie mondiale a subi des mutations profondes avec l'émergence d'un nouveau mode de croissance". A ce titre, il a indiqué que "l'Algérie possède des opportunités permettant de suivre une politique économique efficace et se propulser au niveau de la croissance mondiale, sachant que les ressources financières sont là pour engager une diversification de l'économie. L'agriculture est un vecteur créateur de richesses en améliorant la sécurité alimentaire tout en réduisant les importations et en freinant la dépendance vis à vis des hydrocarbures". Messaïfa ajoute que "cette confiance traduit notre intérêt pour répondre aux besoins en matière d'industrialisation, de croissance économique, de création d'emploi et de transformation écono-



mique de l'Afrique". Le chef de Bureau Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique, organisme dépendant des Nations unies, Nassim Oulmane, a disséqué ce rapport annuel soulignant qu'"après deux décennies de quasi-stagnation, la croissance de l'Afrique s'est sensiblement améliorée depuis le début du XXI^e siècle. Depuis l'année 2002, le continent connaît une envolée plongée des cours des produits de base et une croissance soutenue. Quoique celle-ci ait ralenti, régressant d'une moyenne de 5,6% entre 2002 et 2008 à 2,2% en 2009 (sous l'effet de la crise financière mondiale et de la flambée des prix des produits alimentaires et des combustibles), l'Afrique a rapidement regagné le terrain perdu, enregistrant un taux de croissance de 4,6% en 2010". Il ajoute également que la croissance du continent a de nouveau fléchi en 2011 en raison de la transition politique en Afrique du Nord, mais a fortement rebondi encore une fois pour

atteindre 5% en 2012, en dépit de la récession économique mondiale et des incertitudes. S'interrogeant sur la méthode de tirer l'Afrique de la marginalisation dans l'économie mondiale et réaliser une performance économique inclusive, le présentateur de ce rapport a indiqué que "la stratégie consiste, notamment, à soutenir qu'une réponse réside dans les politiques industrielles efficaces et l'industrialisation fondée sur les produits de base, de même que le renforcement des liens industriels avec le secteur des produits de base". Autrement dit, il s'agit, selon lui, de "en plus d'offrir des avantages comparatifs à moyen et long termes, l'industrialisation fondée sur les produits de base peut, avec des politiques industrielles pertinentes, servir de tremplin pour une diversification à long terme et la compétitivité de nouveaux secteurs autres que ceux des matières premières dans les pays africains riches en produits de base". Afin de rendre les différentes politiques d'industrialisation cohérentes et pragmatiques et accélérer le taux de croissance et son corollaire la création d'emplois et de richesses, un certain nombre de recommandations doivent être mises en œuvre. Il s'agit, en fait, d'"établir des liens commerciaux et demeurer dans les chaînes de valeur mondiales qui sont essentiels, mais nécessitant un investissement et un appui systématiques", selon les concepteurs de ce rapport économique sur l'Afrique 2013. Aussi, il est question de mettre en adéquation les marchés régionaux pouvant offrir plus de perspectives que les marchés traditionnels en précisant que les accords commerciaux industrialisés partenaires traditionnels et les pays émergents sont importants pour pénétrer de nouveaux marchés.

A. A.

L'UNION BANCAIRE RESTE UN POINT SENSIBLE POUR L'ALLEMAGNE

La désignation de l'autorité centrale chargée de piloter ce mécanisme au menu

Angela Merkel et François Hollande sont apparus vendredi à Bruxelles encore éloignés d'un accord définitif sur les modalités d'un mécanisme de résolution des crises bancaires, malgré leur déclaration commune du 30 mai dernier. Le principal point de divergence entre la chancelière allemande et le président français reste la désignation de l'autorité centrale qui sera chargée de piloter ce mécanisme censé gérer les faillites bancaires survenant dans la zone euro. "Ce sera un point très sensible", admet-on côté français. Le texte du 30 mai précise que la mise en place d'un mécanisme de résolution "devra s'opérer sur la base des traités existants" mais reste vague

sur cette autorité centrale : il se borne à évoquer "un conseil de résolution unique associant les autorités de résolution nationales et permettant une prise de décision rapide, efficace et cohérente au niveau central". Lors d'une conférence de presse à l'issue du Conseil, Angela Merkel a averti que si cette mission revenait à la Commission européenne, les traités européens devraient être modifiés : "Si nous voulons de nouvelles compétences (pour la Commission), alors elles doivent être liées à des changements de traités." Réponse quelques instants plus tard de François Hollande : "S'il apparaissait que pour ce mécanisme unique de résolution (...) il y ait ce besoin-là, bien sûr nous passe-

rions à cette étape. Mais avant d'y arriver, je pense que nous devons aller le plus loin possible dans le cadre des traités existants." "Rien ne doit nous arrêter à ce stade pour aller le plus vite possible", a ajouté le président français, pour qui l'union bancaire doit être pleinement opérationnelle à la mi-2014, avant les élections européennes de juin. "Je considère que ce projet d'union bancaire (...) est maintenant en voie d'être réalisé", a-t-il souligné. "Au milieu de l'année 2014 (...), il y aura l'ensemble des mécanismes - supervision, résolution, recapitalisation des banques - permettant de protéger l'Europe de toute crise bancaire."

R. E.

ENVIRONNEMENT DANS LE SUD

Lancement à Tamanrasset de la "Mission II orientations générales"

Une rencontre consacrée au lancement de la Mission II "orientations générales", visant le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique, a été tenue hier à Tamanrasset, à l'initiative du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale Sud-Est, sera présidée le ministre de l'Aménagement du territoire, de

l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounes, a indiqué samedi un communiqué de ce ministère.

La "Mission II orientations générales", un instrument d'aménagement du territoire, permet "d'orienter l'action spatiale des collectivités locales et des élus et constitue ainsi le cadre par lequel l'Etat compte assurer, dans le sens d'un développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique des régions d'illizi et de Tamanrasset à l'horizon 2030", a précisé la même source. Cette

rencontre constitue "une étape clé dans l'enracinement de la pratique de la concertation entre les acteurs partenaires concernés par cet espace territorial à tous les niveaux : national, régional et local", note le communiqué. La rencontre verra la participation des membres de l'exécutif des wilayas d'illizi et de Tamanrasset, les élus, les membres du comité de suivi des wilayas, les partenaires économiques et sociaux locaux, les représentants du mouvement associatif local, les universitaires et les chercheurs.

R. E.

9^e EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES DANSES POPULAIRES A SIDI BEL-ABBES

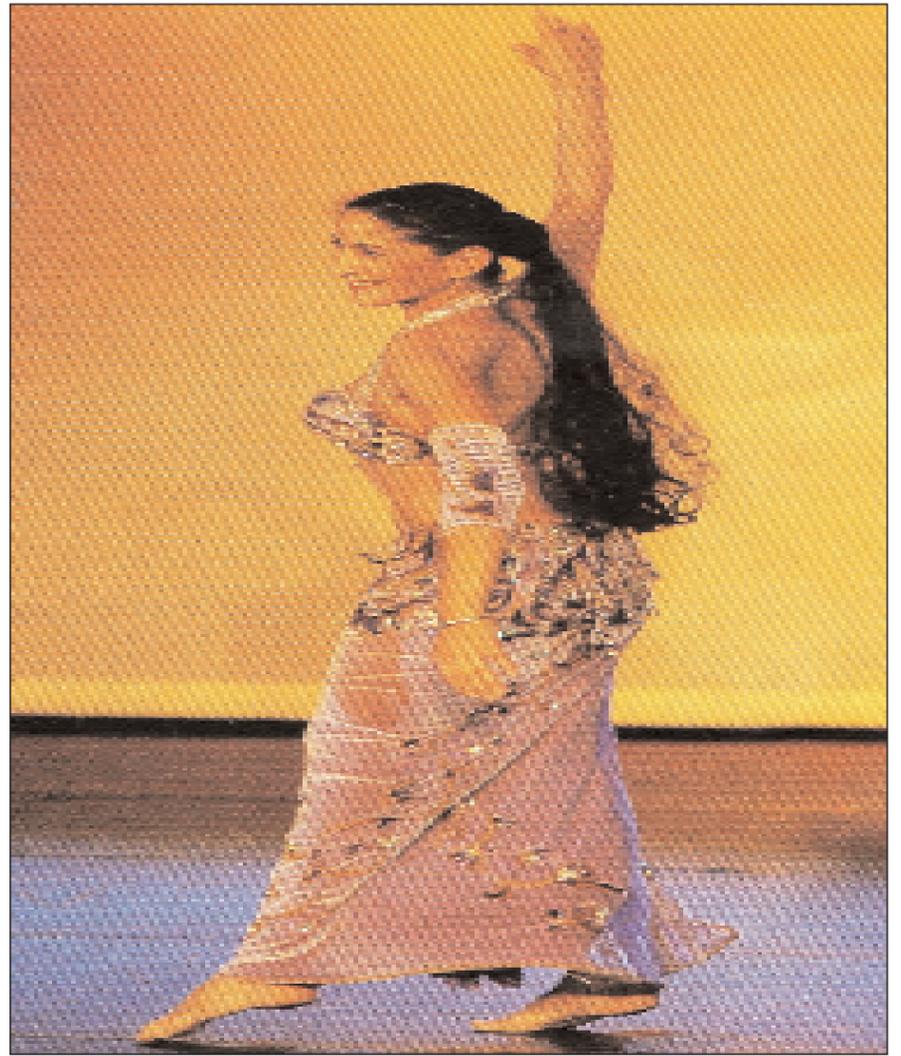
Quand le raï rime avec le flamenco !

Ghozali Rabéa, présidente de la troupe El Djazaïria, activant à Madrid (Espagne), a littéralement subjugué le public de Sidi Bel-Abbès avec son spectacle alliant danse algérienne et flamenco, sous le rythme envoûtant du raï.

PAR ROSA CHAOUI

Cette formation a pris part à la première soirée de la 9^e édition du Festival international des danses populaires de Sidi Bel-Abbès. La prestation des danseuses espagnoles qui composent cette troupe a été l'un des moments forts de cette soirée qui s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Mme Ghozali, installée depuis 22 ans en Espagne, est également professeur de danse folklorique dans deux écoles espagnoles. "C'est avec l'aide d'une collègue espagnole que j'ai monté cette formation composée entièrement de jeunes danseuses espagnoles en plus de ma fille. Nous travaillons depuis quatre années", explique-t-elle à l'APS. Ce mariage entre la danse algérienne et le flamenco est "tout à fait naturel" et "s'impose de lui-même", ajoute-t-elle, avant de souligner que des similitudes existent entre la danse algérienne et le flamenco. "Il y a un fond culturel commun, celui de la Méditerranée et celui de l'héritage historique et civilisationnel arabo-musulmane encore très présent dans de nombreuses régions ibériques", soutient Mme Ghozali, estimant important pour elle de mettre en exergue la culture algérienne et la nécessité de la faire (re)découvrir. "J'aime mon pays et je reste attachée à mes racines et à ma culture. Il est important pour moi de transmettre par la danse des messages de paix, de fraternité et de

dialogue avec les autres cultures", ajoute-t-elle. La formation El Djazaïria a sillonné, depuis sa création, toutes les régions d'Espagne. Elle a même présenté un spectacle à Paris. Le succès qu'elle remporte à chaque fois auprès des autochtones et des communautés algérienne et maghrébine, en général, pousse les membres de la troupe à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le but étant de captiver le spectateur et lui transmettre toutes les sensations, la finesse, l'élégance des mouvements et la chaleur qu'un tel spectacle véhicule. "C'est notre première participation au festival de Sidi Bel-Abbès. L'année dernière, nous avons été invitées à Tizi-Ouzou", a précisé Mme Ghozali, qui souhaite organiser une tournée à travers tout le pays pour présenter le fruit de ses quatre années de travail : "Une véritable palette de danses algériennes, chaouie, kabyle, algéroise, oranaise entre autres, mariées au flamenco", précise-t-elle. Le spectacle présenté jeudi soir au théâtre de verdure Saïm-Lakhdar a donné un aperçu de ce mariage réussi entre le raï et le flamenco, rapporte l'APS. Le public a fortement ovationné cette prestation. Pour sa prochaine prestation, au titre de cette 9^e édition du festival de Sidi Bel-Abbès, la troupe El Djazaïria présentera une autre danse mixte sur les rythmes de la fameuse chanson algéroise *Rahla*. Le résultat sera sans aucun doute "chavirant".



Treize pays présents au rendez-vous

La 9^e édition du Festival international des danses populaires s'est ouverte jeudi soir au théâtre de verdure Saïm-Lakhdar de Sidi Bel-Abbès. Cette année, le commissariat de ce festival a mis les bouchées doubles puisque pas moins de 13 pays, dont la Colombie, la Palestine, l'Albanie, le Liban, la France, la Serbie et l'Espagne prennent part à ce rendez-vous incontournable dans le paysage culturel local en plus de treize autres troupes représentant diverses régions du pays. Cette 9^e édition, inscrite dans le cadre du

cinquantenaire de l'indépendance nationale, est dédiée à la Palestine. Elle se poursuivra jusqu'à aujourd'hui. Mercredi en fin d'après-midi, les habitants de la capitale de la Mekkara ont eu un aperçu de la richesse du programme concocté par les organisateurs à travers un défilé des troupes participantes. Celles-ci ont sillonné les principales artères de la ville, en exécutant des danses et autres chants reflétant la diversité et la richesse du patrimoine culturel de leurs régions et pays respectifs. Cette 9^e édition se déroulera, dès vendredi, au

niveau de six scènes implantées en divers quartiers de la ville de Sidi Bel-Abbès, dans les places du 1^{er}-Novembre 1954, El Wiam. Des troupes étrangères se produiront également dans les wilayas de Tlemcen et Aïn-Témouchent. En marge de cette manifestation, des expositions d'arts plastiques sont prévues outre des expositions du produit artisanal de la région et la fantasia.

APS

MOSTAGANEM, FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DES ÉCOLES D'ART ET DE JEUNES TALENTS

Dénicher les talents en herbe

Plus de 200 étudiants de musique, d'arts dramatiques et d'arts plastiques participent à la cinquième édition du Festival national des écoles d'art et jeunes talents qui a débuté jeudi à Mostaganem. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation organisée sous le slogan "Un bol d'art" dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance nationale, a été marquée à l'école régionale des Beaux-arts par une exposition de quelque 120 tableaux réalisés par des étudiants participants aux quatre précédentes éditions. Le commissaire du festival, M. Kamel Chaoua a souligné dans une allocution que cette manifestation, qui s'é-

talera jusqu'au 3 juillet prochain, vise à sélectionner de jeunes talents pour la prochaine édition (2014) en arts plastiques, théâtre, musique, arts dramatiques pour prendre part à la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015.

La vice-directrice de la formation et de perfectionnement au ministère de la Culture, Rabhi Zahia, a déclaré que ce festival constitue une occasion pour les étudiants pour consacrer l'échange culturel et la compétitivité. L'Ecole régionale des Beaux-arts de Mostaganem abrite six ateliers de formation au profit d'une centaine d'étudiants de différentes écoles artistiques sur l'expression

multiple, le dessin urbain et design, la vidéo et la sérigraphie qui sont encadrés par des professeurs. La projection d'un film sur les précédentes éditions est prévue par des étudiants de l'Ecole supérieure des métiers d'arts d'exposition et d'audiovisuel, tout comme deux soirées de chant patriotiques et de musique universelle qui seront animées par l'orchestre de l'Institut national supérieur de musique. Cette manifestation sera clôturée par une cérémonie de remise de prix aux trois premiers lauréats en beaux-arts, musique et audiovisuel, selon les organisateurs.

APS

3^e FESTIVAL NATIONAL DES FANFARES À SÉTIF

Vingt-deux formations attendues

Vingt-deux ensembles de cuivre représentant 21 wilayas du pays prendront part au 3^e Festival national des fanfares de jeunes prévu à Sétif du 3 au 7 juillet prochains, a indiqué un responsable de l'Office des établissements de jeunesse (Odej). Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Office de la Ligue des activités culturelles et scientifiques dans le cadre de la célébration du 51^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, est réservée aux troupes, dont l'âge des membres varie entre 13 et 30 ans, a précisé la même source. Le Festival national des fanfares, destiné à intensifier les échanges entre jeunes en leur inculquant les valeurs de citoyenneté et de patriotisme, sera couronné par la remise de prix aux trois meilleurs ensembles. Les fanfares défilent au centre de Sétif, mais également dans les villes d'El-Eulma, Bougaâ, Aïn Oulmane et Aïn-Arnat. Il est également prévu des soirées de variétés et des visites guidées à travers la wilaya de Sétif.

APS

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TEBESSA
DAIRA DE NEGRINE
COMMUNE DE FERKANE**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE**

Conformément à l'article 49 paragraphe 02 du décret présidentiel n° : 10/236 en date du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et lors de la réunion de la commission pour évaluer les offres techniques et financières tenue : 09/06/2013 sur le processus d'évaluation : protéger la ville des inondations annoncées appel d'offres national ouvert n° : 02/2013 en date du 22/05/2013 dans les quotidiens nationaux respectivement "Allmechouare Assiess" et *Midi Libre*, le président de l'Assemblée populaire de Ferkane attribue provisoirement la procédure mentionnée ci-dessus est la suivante

Titre d'opération	Entreprise	Note		Montant en TTC	Délai	NIF	
		Technique	Financière			Commune	Entreprise
protéger la ville des inondations	Entreprise de forage et des travaux ruraux Zerguine Chahla femme zrdoum Ferkane Tébéssa	42/76	Offre moins disante	14.047.839,00 DA	06 mois	09841228 5105430	89711228 0015820

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° : 10/236 en date du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Président de l'Assemblée populaire communale

Midi Libre N° 1914 | Lundi 1^{er} juillet 2013 - ANEP - 528 754

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
LOCALE
NIF : 098047015004726**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT N°04/2013
EN VUE DE L'ACQUISITION
DES ÉQUIPEMENTS
DE SONORISATION POUR
LA SALLE DES CONFÉRENCES
DE LA WILAYA - LOT UNIQUE**

La commission de jugement des offres de la wilaya de Gharđaia Direction de l'Administration locale déclare que l'avis d'appel d'offres national restreint n° 04/2013 en vue de l'acquisition de équipements de sonorisation pour la salle des conférences de la wilaya - lot unique paru dans le quotidien *MIDI LIBRE* et *الحياة اليومية* en date de 15/04/2013 est déclaré infructueux.

Midi Libre N° 1914 | Lundi 1^{er} juillet 2013 - ANEP - 528 761

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
N° FISCAL / 17014021039**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°11/2013**

Le présent avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet de :
Opér n° : FHP 262 117.12.01

Réalisation de l'adduction à partir de la conduite de refoulement de Boughazoul pour l'alimentation en eau potable de la ville de Aïn Ouessera (commune Ben N'har et Aïn Ouessera)
Lot 01/ Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Ouessera / réseau de collecte D315 mm 1430 m
Lot 02/ Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Ouessera / Point de jonction - Réservoir surélevé Ben N'har D 400 mm 20350 m

Les entreprises possédant la qualification en cours de validité activité principale hydraulique ayant réalisé au moins un projet (01) d'adduction
Lot 1 catégorie quatre 04 ou plus activité principale hydraulique codes 34.920 ou 34.703
Lot 2 catégorie six (06) ou plus activité principale hydraulique codes 34.920 ou 34.703 intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des Ressources en Eau cité pépinière Djelfa contre paiement de 1500 DA non remboursable auprès du trésorier de la wilaya de Djelfa.

les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Djelfa Bureau d'ordre général (BOG) cité pépinière le dépôt des offres est fixé au vingt et unième jour (21ème) jour de 8h 30 à 13 h 30 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse et présentées conformément aux dispositions du cahier des charges et devront comprendre séparément l'enveloppe de l'offre technique et de l'enveloppe de l'offre financière sous enveloppe grand modèle anonyme, portant la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur des Ressources en eau de la wilaya de Djelfa
Cité pépinière Djelfa**

Avis d'appel d'offres national restreint relatif à :
Lot 01/ Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Ouessera / réseau de collecte
Lot 02/ Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Ouessera / Point de jonction - Réservoir surélevé Ben N'har

Cette enveloppe ne devra porter aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire et contiendra 02 enveloppes distinctes pli technique et pli financier accompagnée des pièces réglementaires en vigueur.

La première enveloppe intérieure portant la mention "offre technique"
La deuxième enveloppe intérieure portant la mention "offre financière "

1^{re} enveloppe : Offre technique qui contiendra**Offre technique :**

Et contenant les pièces suivantes (originales ou copies légalisées par l'APC)

- Le cahier des charges (signé et daté)
- La déclaration à souscrire (signée et datée)
- Déclaration de probité (signée et datée)
- Extrait du casier judiciaire valide
- Le registre de commerce (copie légalisée)
- Le certificat de qualification et de classification professionnelles valide (copie légalisée)
- Lot 01/ Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Ouessera / réseau de collecte D 315 mm 1430 m
- Le certificat de qualification et de classification professionnelles valide (copie légalisée)
- Lot 1 catégorie quatre 04 ou plus activité principale hydraulique codes 34.920 ou 34.703
- Lot 02 : Réalisation de l'adduction d'eau de Aïn Oussera / Point de jonction -Réservoir surélevé Ben N'har D 400 mm 20350 m
- Lot 2 catégorie six (06) ou plus activité principale hydraulique codes 34.920 ou 34.703
- Extrait de rôle valide, apuré ou avec échancier (copie légalisée)
- Les mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH valides, apurées ou avec échanciers (copies légalisées)
- Attestation de solvabilité bancaire récente (copie légalisée)
- Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document légalisé justifiant la propriété cartes grises (ou contrat de location dans le délai)
- Liste des références professionnelles du soumissionnaire pour les projets déjà réalisés, justifiée par des attestations du maître de l'ouvrage
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Bilan des années 2010- 2011 et 2012 (moyenne des 03 années)
- Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la Caisse d'assurance sociale
- Le certificat de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (2012) - (EURL, SARL, SNC, SPA)
- L'offre financière devra être mise dans une enveloppe contenant les pièces suivantes :

- soumission signé et datée
- Bordereau des prix unitaires signé et daté
- Devis quantitatif et estimatif signé et daté

Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date de l'ouverture des plis techniques et financiers.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Djelfa sise cité pépinière.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Midi Libre N° 1914 | Lundi 1^{er} juillet 2013 - ANEP - 528 751

COUPE DU MONDE MILITAIRE 2013- UNE CÉRÉMONIE GRANDIOSE A ÉTÉ ORGANISÉE AVANT LEUR DÉPART À BAKOU

Les Verts déjà attendus au tournant

Le vainqueur de la précédente édition de la Coupe du monde militaire de football, en l'occurrence la sélection algérienne sait pertinemment qu'il sera attendu au tournant, et sa mission va être compliquée lors de cette édition qu'organisera Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan.

PAR MOURAD SALHI

Avant de se rendre à Bakou en Azerbaïdjan, pour prendre part à cette compétition internationale très importante, les coéquipiers de Mourad Berrafane ont eu droit à une cérémonie grandiose, organisée samedi à l'hôtel militaire de Beni Messous à Alger. Plusieurs personnalités sportives et militaires étaient présentes à ce rendez-vous organisé au profit des joueurs. Parmi les présents à cette cérémonie figure le président de la Ligue nationale de football (LNF) Mahfoud Kerbadj, le président du Comité olympique algérien (COA) Mustapha Beraf, l'ancien sélectionneur national, Abdelhek Benchikha, Bilal Dziri et d'autres.

Dans sa brève allocution, le général Meguedad Benziane, qui est également le directeur des sports militaires, a indiqué que les pouvoirs publics ont mis tous les moyens nécessaires à la disposition de la sélection pour qu'elle puisse rééditer l'exploit de la précédente édition : « Vous devrez assumer vos responsabilités et représenter dignement l'Algérie et l'armée algérienne à Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan. Le haut commandement de l'Armée nationale populaire a mis à votre disposition tous les moyens nécessaires pour réussir votre mission qui consiste à défendre dignement les couleurs nationales dans cet événement très important. C'est difficile d'atteindre le haut niveau, mais le plus difficile c'est de rester et maintenir cette position de leader du football mondial. On sait que vous serez attendus au tournant, puisque vous êtes le championnat du monde, et votre mission sera difficile, mais ce n'est pas impossible si vous mettez l'image de l'Algérie et de l'ANP devant toutes autres considérations », a-t-il indiqué.

De son côté, l'entraîneur de la sélection militaire, Abderahmane Mehdaoui, a indiqué que la mission de son équipe de conserver son titre mondial décroché en



2011 au Brésil sera difficile, mais avec la volonté affichée par les jeunes joueurs, tout est possible. « Ce sera difficile mais en football tout est possible. Nous avons bénéficié de tous les moyens pour une bonne préparation », a déclaré le sélectionneur, et de confirmer : « Nous sommes conscients que notre tâche sera difficile et que la pression sera très forte sur nos épaules. Maintenant, il faut rester concentrés et prudents et aborder cette compétition avec la ferme détermination d'aller le plus loin possible. Je suis persuadé que vous êtes capables de réussir un bon exploit sur les terres d'Azerbaïdjan et être à la hauteur de la confiance des responsables de l'armée algérienne », a-t-il dit. Les joueurs confirment de leur côté que

leur mission ne s'annonce pas aussi facile à Bakou. « Il ne faut pas s'attendre à une mission facile. Nous sommes champions du monde, donc nous serons attendus au tournant », nous a indiqué Kocela Berchiche, l'ancien joueur du MC El Eulma. De son côté, le portier Mourad Berrafane ajoute que les joueurs doivent se méfier de toutes les équipes sans exception aucune. « On n'est pas favori. Cette édition n'a rien avoir avec celle du Brésil », a-t-il dit. L'ancien joueur de l'ES Sétif, El Oghi, se montre par contre confiant quant à un bon parcours en Azerbaïdjan. « On n'ira pas à Bakou pour faire du tourisme. On est conscient de ce qui nous attend. Notre mission ne s'annonce pas aussi facile, mais avec notre volonté tout est pos-

sible. L'équipe a réalisé une bonne préparation, maintenant on doit le prouver sur le terrain », a-t-il indiqué.

Forte de 32 personnes dont 23 joueurs, la délégation algérienne a quitté Alger samedi à 19h00. Les coéquipiers de Belkalem entameront la compétition mercredi prochain face au Bahreïn, en match comptant pour la première journée du groupe B. Ils enchaîneront ensuite avec le Kenya, le 5 juillet, avant de donner la réplique à la France, trois jours plus tard. Les 16 nations qui prendront part à cette compétition ont été réparties en quatre groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale.

M.S.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2013 / PARTICIPATION ALGÉRIENNE

Mersin-2013 fait oublier Pescara-2009

Avec un total de 26 médailles (9 or, 2 argent et 15 bronze) remportées lors des 17^{èmes} jeux méditerranéens de Mersin (Turquie/20-30 juin), l'Algérie termine à la 10^{ème} place au classement général, un bilan satisfaisant par rapport à la précédente édition 2009 de Pescara où le sport national avait fait pâle figure avec 17 médailles dont 2 en or seulement. Comme de coutume, ce sont les deux disciplines-phares du sport algérien, la boxe et l'Athlétisme, qui se sont taillées la part du lion, en matière de médailles, puisque à elles seules, elles ont ramené 16 médailles, soit plus de la moitié (60 %) de toute la récolte des sportifs algériens. Il a fallu attendre la 7^{ème} journée de compétition pour voir venir la première médaille d'or algérienne des jeux de Mersin, décrochée lors des finales de boxe par le pugiliste Mohamed Flissi (49 kg). Ses quatre coéquipiers finalistes, Reda Benbaziz (56 kg), Abdelkader Chadi (64 kg), Lyes Abbadi (69 kg), Abdelhafid Benchabla (81 kg), allaient l'imiter par la suite, réalisant ainsi un succès inédit dans les annales de la participation algérienne aux joutes méditerranéennes. Les boxeurs algériens ont réussi un 100 % en remportant leurs cinq finales, soit cinq titres méditerranéens sur les 10 mis en jeu. Mohamed Amine Ouaddahi, qui a réalisé de beaux combats, a pris la médaille de bronze de la catégorie des 60 kg. Lors de la précédente édition, Pescara-2009, les pugilistes algériens

avaient remporté une seule médaille d'or par Rachid Hamani (75 kg), deux médailles d'argent par Abdelhalim Ouradi (54 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg) et deux en bronze par Mohamed Amine (Ouaddahi) (57kg) et Samir Brahimi (51kg).

Athlétisme : des performances et des espoirs

En remportant dix médailles : 4 or, 2 argent et 4 bronze, l'athlétisme algérien a réussi un bon coup aux JM de Mersin. Une performance qui dépasse les pronostics avancés par les responsables de la Fédération algérienne d'athlétisme avant la compétition. « Nous avons ici à Mersin, une nouvelle génération d'athlètes qui vont encore faire parler d'eux dans un proche avenir », a notamment affirmé Amar Bouras, le président de l'instance fédérale. Les médailles d'or ont été décrochées haut la main par Rabah Aboud (5.000 m), Kenza Dahmani (10.000 m), Amina Betiche (3.000 steeple) et Yasmina Omrani. Leurs coéquipiers Miloud Rahmani (400 m haies) et Souad Ait Salem (semi-marathon) ont pris des médailles d'argent. Quant aux quatre médailles de bronze, elles ont été l'œuvre de Imad Touil (1500 m), Othman Hadj Lazib au 110 m haies, Souad Ait Salem (semi-marathon) et Baya Rahouli au Triple-saut. L'haltérophile Walid Bidani (cat. 105 kg) a réalisé une performance remarquable en remportant la

médaille de bronze, alors qu'il est encore juniors. Il a soulevé la barre des 171 kg au 2^e essai, ratant d'un kilogramme la médaille d'argent et de deux l'or. La première place est revenue au Grec David Kavelasvili (173 kg) et la seconde au Syrien Ahed Jugheli (172 kg). L'autre juniors algérien Hosseyin Fardjellah (77 kg) a pris la 4^{ème} place, alors qu'Abdelkader Ain Ouazène (56 kg) a terminé 6^{ème}. Les sports de boules se sont distingués en décrochant deux médailles de bronze grâce à Sid Ahmed Boufateh au Tir de précision et par Lamia Aissioui dans la spécialité Rafle. Le lutteur Mouatez Djediat, de la spécialité gréco romaine, a pu, lui aussi, se frayer un chemin vers une place au podium des 60 kg. De même que le cycliste Abdelbaset Hannachi, médaillé de bronze dans l'épreuve course en ligne. Le judo, avec trois médailles de bronze à Mersin, a fait moins que lors de la précédente édition des JM en 2009 à Pescara où les judokas algériens avaient remporté 5 médailles de bronze. Le karaté algérien s'est contenté, pour sa part, de deux médailles de bronze grâce au jeune Mohamed Boudis (19 ans) dans la catégorie des 67 kg et Missipsa Hamadini chez les +84 kg. Dans les sports collectifs, les sélections nationales de volley-ball, de basket et de handball se sont mesurées à des formations de haut niveau, et ont mis à profit la compétition des jeux méditerranéens de Mersin pour préparer les prochaines compétitions continentales.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN

Code 3124

Maître MERABET Nabila

64 Cité des Moudjahiddine

"ALD AUTOMOTIVE ALGERIE SPA"

Capital 113 820 000 DA

Siège social : Résidence Chabani Bt. C2 - Saïd

Hamdine - Alger

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31/05/2013

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 11/06/2013 enregistré portant dépôt d'un procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la société ALD AUTOMOTIVE ALGERIE spa tenue en date du 31/05/2013 qui comprend :

1. Changement du siège social à l'adresse suivante : Plateau des Annassers BP 155 R-Kouba - Alger.

2.La démission de Monsieur Jean Luc CAPPÀ de son poste d'administrateur à compter du 31/05/2013.

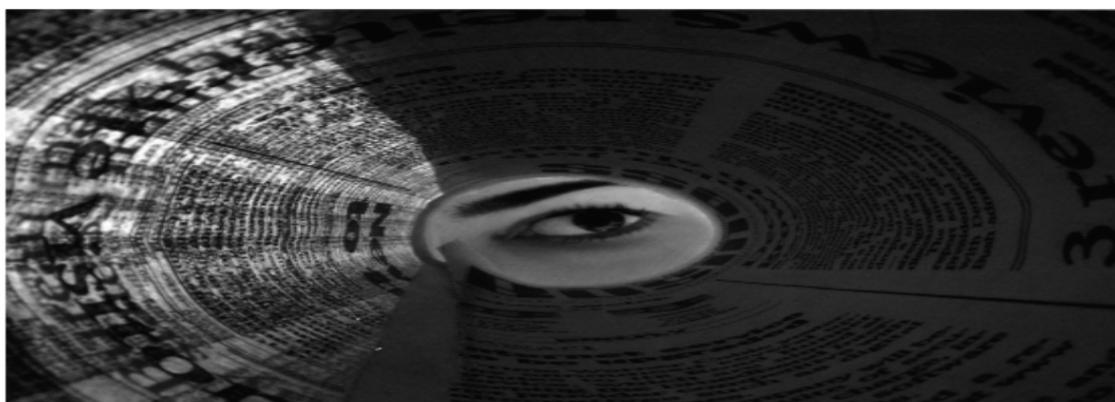
Le dépôt légal auprès du Centre National du Registre de Commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire

Midi Libre N° 1914 | Lundi 1^{er} juillet 2013 - 291/13

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Tomates farcies aux œufs



Ingrédients:

6 tomates de même grosseur
1 petite boîte de thon
Un peu de persil et de la coriandre
Sel poivre
2 œufs durs
1 c. à soupe de mayonnaise
1 c. à café de vinaigre
Des feuilles de menthe pour la déco

Préparation:

Laver et retirer le chapeau de chaque tomate, les vider de leurs pépins, les arroser de sel, de vinaigre et d'huile et les mettre au réfrigérateur pendant 2 heures. Prendre les œufs durs, les râper et les mélanger avec du persil et la coriandre hachée, la mayonnaise et le thon. Remplir les tomates avec cette farce. Mettre au dessus de chaque tomate une feuille de menthe, puis couvrir avec le chapeau retiré. Servir comme entrée.

Petits cakes au chocolat



Ingrédients:

180 g de beurre fondu
180 g de sucre
3 œufs
180 g de farine
1 sachet de levure
4 c. à soupe de cacao
1 blanc d'œuf
180 g de sucre glace
1 c. à café de jus de citron
2 gouttes de colorant marron caramel

Préparation:

Mettre tous les ingrédients dans le robot batteur et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Garnir de cette pâte les moules à muffins à mis bord. Enfournier dans un four préchauffé à 180° pendant environ 15 à 20 mn. Les sortir et laisser refroidir. Préparer le glaçage : mettre les blancs d'œufs, le sucre glace et le colorant dans un saladier et battre jusqu'à obtenir une pâte lisse, et souple. Une fois les muffins refroidis, mettre un peu de glaçage sur chacun d'entre eux et des copeaux de chocolat.

SOINS CAPILLAIRES

Peut-on accélérer la pousse des cheveux ?

Nous connaissons toutes cette situation. On fait un saut chez le coiffeur pour se faire couper les pointes et sans s'en rendre compte... on finit avec des cheveux courts !

Et si vous essayez d'appliquer ces quelques conseils ?

Leur donner une cure de santé :

Pour bien pousser, les cheveux doivent être en bonne santé. Entre la pollution, le chauffage, la pluie et les produits de coiffage, ils subissent de nombreuses agressions qui vont ralentir la pousse. Aussi, il va falloir leur donner une cure de santé. On commence par appliquer un shampoing nourrissant et réparateur avec un après-shampoing et un masque hydratant au moins une fois par semaine.

Les nourrir de l'intérieur :

Il faut également nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de compléments alimentaires comprenant du calcium, du fer, du magnésium et des sels minéraux. Pour plus d'efficacité, vous pouvez également prendre de la levure de bière, excellente pour la peau, les ongles et les cheveux.

Autre technique, le massage du cuir chevelu :

Cela va stimuler la circulation sanguine et donc la pousse des cheveux. Massez votre crâne



délicatement de façon circulaire en partant du cou et en remontant sur le haut du crâne.

Utiliser du romarin : Enfin, sachez que l'une des propriétés du romarin est de

stimuler la pousse des cheveux.

Ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle à votre shampoing et le tour est joué !

CORVÉES MÉNAGÈRES

COMMENT LAVER LES MURS



On n'y pense pas, mais nos murs s'encrassent jours après jours au contact de nos doigts, de la fumée et des vapeurs de cuisine. Alors une fois de temps en temps, on peut leur donner une seconde jeunesse avec quelques gestes faciles.

Avant tout :

Quel que soit le revêtement de nos murs, tout nettoyage commence par un bon dépoussiérage.

Les murs peints :

Nous devons d'abord déterminer la nature de notre peinture (eau, glycéro...) au risque de ne pas choisir la bonne technique de nettoyage et... d'abîmer nos murs.

Peinture glycérophthalique ou vinyle : un peu d'eau et de lessive suffisent à lui redonner son éclat. Attention à ne pas forcer les doses, la peinture risque de s'écailler.

Peinture à la caséine : imperméable, cette peinture tendance et écologique (la caséine est une protéine de lait) se lave

à l'eau et au savon.

Peinture à l'eau : le nettoyage se fait à sec (il existe des lingettes spéciales) et le détachage à la gomme douce.

Peinture acrylique : sur cette peinture très présente dans nos maisons, l'eau savonneuse est des plus efficaces. Passer toujours l'éponge du bas vers le haut afin de limiter les traces de « dégoulinades » sur le mur.

Les papiers peints :

S'ils sont lessivables : un simple coup d'éponge avec un peu de produit nettoyant suffit pour rendre à nos papiers peints leur brillance.

S'ils sont non lessivables : Plusieurs techniques existent. Une gomme (ou de la mie de pain) permettra de faire disparaître les traces de doigts.

Pour les traces de graisse : On saupoudre de talc la zone ciblée, on laisse reposer pendant quelques heures, le temps que le produit agisse, puis on frotte délicatement jusqu'à la disparition définitive de la tache. Surtout, ne jamais utiliser de chiffon mouillé.

A S T U C E S

Redonner de la souplesse au cuir d'un fauteuil



Pour redonner de la souplesse à un divan en véritable cuir, frottez-le avec de la vaseline. Laissez agir et le lendemain, le cuir sera souple et brillant.

Nettoyer une friteuse...



Remplissez-la d'eau et placez dedans une tablette de savon pour lave-vaisselle. Allumez la friteuse à 180°. Laissez bouillir 10 min, rincez.

...la semelle du fer à repasser



Pour nettoyer la semelle d'un clavier, la tour et l'écran (sauf fer à repasser, mettez de la vitre). Pour le clavier utilisez une vieille serviette de bain et repassez la fortement.

...le clavier d'ordinateur



Imbibez d'alcool à friction un coton et nettoyez la souris, le clavier et l'écran (sauf fer à repasser, mettez de la vitre). Pour le clavier utilisez une vieille serviette de bain et repassez la aussi pour nettoyer le téléphone.

Mots Fléchés N°1670

embrouillera bloquant	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer	bravura exploits sportifs	puissances	sostrat en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes débris	arme de poisson note de clé			façon- nées débâ- lante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquero- niront	argile rouge échouais	devis téméraire atome positif		degré musical petit naupe
absurde la part de phacé			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beau naillons		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacées voies d'accès		note de fin torte ferme	sicle de société voitur
titre bourler passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concord traoat	demeur- rés luste	feras du tort			garrouter arène de patheur	sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne		art du papier pilé bracé		disposé
étalle de mer			posture de coqs			pareil mais raccourci
					discours inutile	

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	■	T	R	A	V	E	E	■	
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	T	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S

La dyslexie pourrait se repérer dans les gènes

Une équipe de recherche a mis en évidence un marqueur génétique lié à l'apparition des troubles du langage. Cette découverte permettrait le développement d'un diagnostic plus précoce de ces pathologies, afin d'accompagner plus rapidement les enfants touchés.

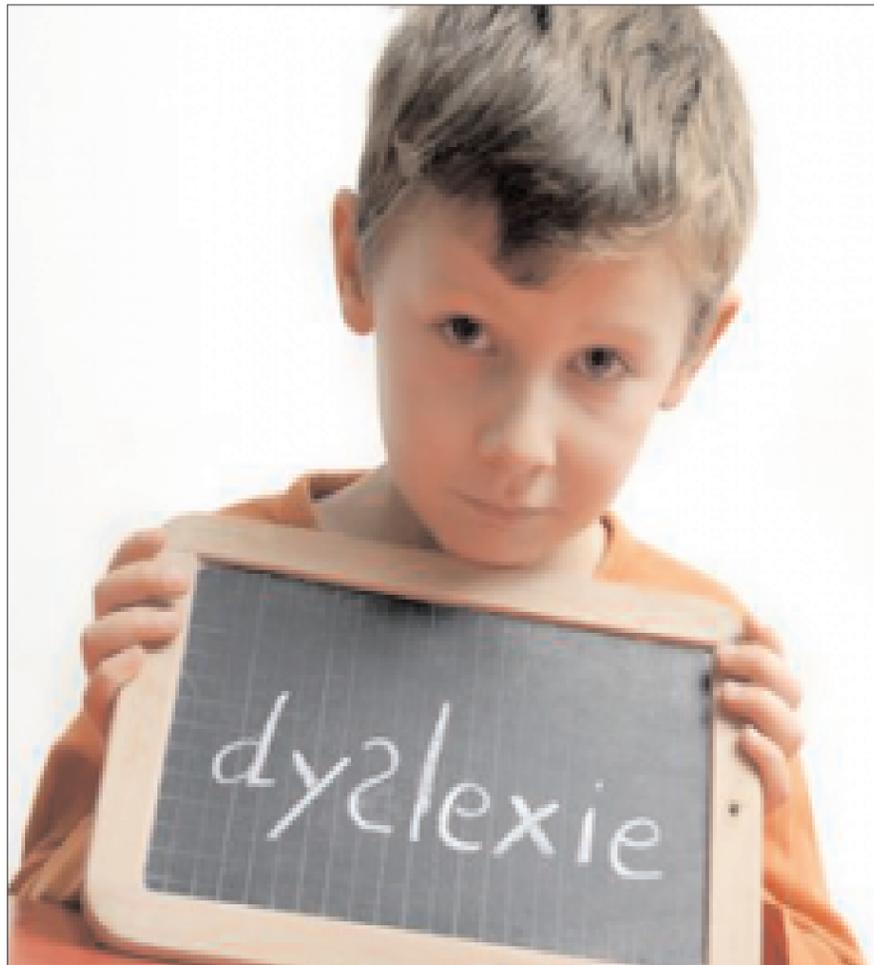
La dyslexie se caractérise par une difficulté de lecture. Environ 10 % des enfants seraient touchés. Pour être efficace, la prise en charge doit se faire le plus tôt possible.

Les apprentissages de base comme la lecture, l'écriture et le calcul ne sont pas à la portée de tous. Certains enfants, bien que normalement intelligents, présentent des troubles de l'apprentissage et ont du mal à accomplir certaines tâches utiles dans la vie quotidienne. Les difficultés de langage sont les plus courantes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 8 à 10 % des enfants souffrent de dyslexie, un mal caractérisé par un problème d'identification des lettres, des syllabes et des mots.

La dyslexie réduit les compétences en lecture et en expression orale

La dyslexie peut entraîner une marginalisation sociale de ceux qui en sont victimes. Il est donc primordial de la repérer le plus tôt possible, afin d'encadrer précocement les enfants dyslexiques. Et pourquoi ne pas la détecter dans les gènes ? Les travaux de chercheurs américains de l'université de Yale vont dans ce sens. Leur étude, publiée dans la revue *American Journal of Human Genetics*, a permis d'identifier un marqueur génétique impliqué dans ce handicap.

Parmi les troubles de l'apprentissage les plus courants, on trouve la dyslexie (lecture), la dyscalculie (calcul) et la dysorthographe (expression écrite). De nombreuses publications scientifiques ont mis en évidence certains facteurs génétiques en cause dans la dyslexie et le



retard de langage. Une région du chromosome 6 s'est révélée particulièrement intéressante. Elle contient notamment deux gènes, appelés DCDC2 et KIAA039, qui semblent jouer un rôle crucial dans l'évolution de ces pathologies. De nombreuses variantes mutées de ces gènes ont en effet été

impliquées dans les troubles de l'apprentissage.

Un fragment d'ADN impliqué dans la dyslexie

Une étude précédente, réalisée par la même équipe, avait caractérisé une mutation particulière du gène DCDC2, très fréquemment associée avec un problème d'apprentissage. Dans ce cas, le gène contenait un petit fragment d'ADN spécifique qu'ils ont nommé READ1. Afin de comprendre le rôle joué par READ1, les chercheurs ont analysé les données de plus de 10.000 enfants nés en 1991 et 1992. Leurs résultats montrent que le fragment READ1 interagit avec une protéine responsable de la modulation de l'expression de DCDC2. Par ce biais, READ1 influe sur la synthèse de la protéine DCDC2. D'autre part, READ1 nuance également l'expression du gène KIAA0319. Pour résumer, ces travaux montrent que le facteur génétique READ1 est capable de moduler l'expression de deux gènes impliqués dans la dyslexie. Selon Jeffrey R. Gruen, directeur de cette étude « les personnes qui possèdent le facteur READ1 ont un risque significativement accru d'être atteints de dyslexie ou de troubles du langage ».

De nombreuses études sont nécessaires pour comprendre les mécanismes biologiques qui se cachent derrière le développement de ces troubles de l'apprentissage. Cette recherche a permis d'identifier un facteur génétique impliqué dans la dyslexie. Elle aiderait à diagnostiquer plus tôt cette pathologie chez les enfants.

Pourquoi les enfants n'ont-ils pas de mémoire ?

Il est très difficile de se souvenir de nos premières années de vie. Selon des chercheurs canadiens, cette amnésie serait due à une importante fabrication de neurones dans l'hippocampe durant l'enfance.

Avant trois ans, les enfants ne possèdent pas de mémoire à long terme. Cette étude suggère que cette amnésie vient d'une neurogenèse importante dans l'hippocampe.

Les jeunes enfants ont tendance à répéter les mêmes bêtises continuellement. Ils ne le font pas pour tester la patience de leurs parents, mais parce qu'ils possèdent seulement une mémoire à court terme et oublient très vite ce que l'on vient de leur dire. Appelé amnésie infantile, ce phénomène existe chez les enfants de moins de trois ans. La mémoire à long terme se développe ensuite petit à petit jusqu'à l'âge de sept ans environ.

Des chercheurs de l'hôpital pour enfants malades de Toronto se sont intéressés à



ce processus chez la souris. Les résultats, présentés lors du Canadian Neuroscience Meeting de 2013, suggèrent que l'absence de mémorisation des tout-petits est due à la production intense de neurones dans l'hippocampe, la région du cerveau essentielle à l'apprentissage et à la mémoire.

Au cours de leurs travaux, les scientifiques ont modifié la neurogenèse de l'hippocampe dans le cerveau de souris. D'un côté, ils l'ont renforcée chez des rongeurs âgés, et de l'autre, ils l'ont au contraire atténuée chez de jeunes animaux. Leurs résultats montrent une corrélation entre l'intensité du processus de fabrication de neurones et la capacité de mémorisation chez les rongeurs. En effet, grâce à cette manipulation des neurones, les chercheurs ont pu renforcer la mémoire des jeunes et diminuer celle des souris adultes. Bien que de nombreuses expériences restent à faire, cette étude éclaire sur le mécanisme de fabrication de la mémoire.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SCAPHANDRE

Inventeur : Auguste Denayrouze-Date : 1864-Lieu : France

Le scaphandre tel que nous le connaissons à bel et bien été testé la toute première fois par Auguste mais l'idée du scaphandre remonte aux temps jadis. Il paraît même qu'Aristote aurait créé une cloche inversée permettant à Alexandre le Grand de plonger sous les eaux.



AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Lorie

une star au grand cœur !

La générosité de Lorie n'est plus à prouver. Elle donne de la voix chaque année sur la scène des Enfoirés et elle s'est engagée auprès du Club des supporters Handisport.

Amel Bent- Soprano



reprise du clip Quand la musique est bonne

La compilation Génération Goldman 2 débute sa promotion avec la révélation du clip de Quand la musique est bonne, une reprise revisitée par la pétillante Amel Bent et le rappeur marseillais Soprano.

Daisy Lowe



égérie chic et rétro de Lancaster !

Pour sa campagne automne-hiver 2013-2014, Lancaster nous invite à Chicago ! On retrouve la Windy City sous des airs rétro avec Daisy Lowe accompagnée du mannequin américain Donny Lewis.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

LUTTE CONTRE LE SIDA

9,3 millions de personnes supplémentaires auront droit aux antirétroviraux

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, hier, que 9,3 millions de personnes supplémentaires auront le droit d'avoir accès aux médicaments antirétroviraux utilisés contre le VIH, selon les nouvelles recommandations de l'Organisation publiées dimanche.



L'OMS s'est fixée l'objectif mondial de 15 millions de personnes bénéficiant d'un traitement d'ici à 2015. Quelque 26 millions de personnes, vivant avec le VIH dans les pays à revenu faible ou moyen remplissent -selon les estimations- les critères de nouvelles directives de l'OMS pour recevoir un traitement antirétroviral (TAR) alors qu'elles n'étaient que 16,7 millions, selon les recommandations de 2010.

Ainsi, l'OMS pourrait permettre d'éviter jusqu'à trois millions de décès liés au sida et 3,5 millions de nouvelles infections par le VIH entre 2013 et 2025. Dans ce sens, l'investissement financier annuel total dans la lutte contre le VIH devra considérablement augmenter.

Basées sur une approche de santé publique visant à élargir davantage l'utilisation des antirétroviraux pour le traitement et la prévention du VIH, les nouvelles lignes directrices de l'OMS répondent aux nouvelles données scientifiques et aux pratiques ayant vu le jour depuis 2010 et recommandent notamment de traiter de manière plus précoce les malades afin de freiner au plus vite le développement du virus dans le sang. En outre, l'organisation onusienne estime désormais que les femmes enceintes ou allaitantes peuvent

elles aussi être traitées, alors que les enfants de moins de 5 ans doivent, de leur côté, commencer un traitement dès que possible.

Selon le patron d'Onusida, Michel Sidibé, les nouvelles recommandations vont permettre à la communauté internationale "d'être plus près de la fin de l'épidémie du sida".

"Ces nouvelles recommandations sont tournées vers l'avenir, elles sont plutôt optimistes", a déclaré pour sa part le directeur du département du VIH/sida à l'OMS, Gottfried Hirnschall.

En 2012, 9,7 millions de personnes bénéficiaient d'un traitement antirétroviral dans les pays à revenu faible ou intermédiaire contre 300.000 en 2002.

En 2012, l'augmentation de l'accès aux traitements s'est poursuivie, avec à la fin de l'année 1,6 million de bénéficiaires de plus qu'en 2011, soit la plus forte hausse annuelle jamais enregistrée et celle-ci concerne principalement la région Afrique. Par ailleurs, la communauté internationale devra redoubler d'efforts pour que toutes les personnes ayant droit à un traitement puissent y accéder, sans compter que certains malades ne savent même pas qu'ils sont infectés, soulignent les experts

REFUSANT DE PAYER UNE PLACE DE STATIONNEMENT DANS UN PARKING

Un automobiliste achevé à coups de couteau par le "gardien"

Suite à un différend sur le paiement d'une place de stationnement dans un parking exploité sans autorisation, à proximité de la cimenterie du village Ouled Ali, commune de Khemis El Khechna (Boumerdès), une rixe a dégénéré entre trois personnes âgées de 29, 27 et 23 ans, au cours de la quelle, le premier cité a

asséné des coups de couteau au deuxième, lui occasionnant des blessures mortelles. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Rouïba. Les mis en cause ont été interpellés par les gendarmes de la brigade de Khemis El Khechna qui ont ouvert une enquête.

L. I

ELIMINER LA FAIM EN AFRIQUE D'ICI 2025

L'autre grand défi des Africains

Eliminer la faim en Afrique d'ici 2025 à travers l'adoption de "nouvelles approches unifiées", thème majeur de la réunion de haut niveau prévue lundi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, constitue un autre grand défi que les Africains veulent relever dans les années à venir.

Même si dans plusieurs pays africains, les revenus par habitant se sont améliorés grâce aux programmes de lutte contre la faim et l'extrême pauvreté, mis en œuvre par les gouvernements avec le soutien de l'Union africaine (UA), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'organismes locaux et internationaux, des millions de personnes souffrent encore de malnutrition.

Selon les données d'organisations spécialisées, il y a encore 239 millions de personnes mal nourries en Afrique, soit près d'un quart de la population du continent.

Dans la seule région du Sahel, près de 19 millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire ou en souffrent déjà, en raison de l'une des pires sécheresses de l'histoire, alors que dans le Corne de l'Afrique, 12 millions de personnes vivent dans les mêmes conditions.

L'Union africaine, la FAO et l'institut Lula, qui co-organisent la réunion de haut de niveau, se sont déclarés "convaincus" qu'avec une volonté politique "solide", l'Afrique peut relever le défi et réduire la faim de manière durable. Ces trois partenaires ont estimé que grâce au NEPAD et à ses différents programmes, l'Afrique à les bases nécessaires pour trouver des solutions durables au problème de la faim, relevant qu'un ensemble de mesures "audacieuses" est nécessaire pour mobiliser le soutien multipartenaire, multisectoriel et intergouvernemental aux politiques et programmes nationaux et régionaux d'élimination totale de la faim.



L'harmonisation et les complémentarités entre les programmes et cadres du NEPAD, depuis le programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) dans le secteur agricole jusqu'au plan d'action pour l'environnement (PAE) dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et le programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA) dans le secteur des infrastructures, s'avèrent "indispensables" à la réalisation de l'objectif de l'élimination de la faim, a-t-on indiqué.

L'UA, la FAO et l'institut Lula ont, toutefois, noté que compte tenu de la prédominance de l'agriculture dans la plupart des pays africains, "il est évident que l'agriculture et le PDDAA constituent le premier point d'entrée", saluant la priorité donnée par l'UA à la dynamique PDDAA pour la prochaine décennie. Cela "témoigne de l'engagement politique continu de l'Afrique de faire de l'agriculture le moteur de croissance du continent", a-t-on expliqué.

APS

CYBER-ESPIONNAGE AMÉRICAIN

L'Allemagne exige des explications

Les autorités judiciaires allemandes ont exigé dimanche des "explications immédiates" des autorités américaines sur leur éventuelle espionnage des institutions de l'Union européenne (UE). "Il faut que du côté américain on nous explique immédiatement et en détail si ces informations de presse à propos d'écoutes clandestines totalement disproportionnées par les Etats-Unis dans l'Union européenne sont exactes ou non", a déclaré la ministre allemande de la Justice, Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, dans un communiqué.

Le magazine allemand *Der Spiegel* avait rapporté samedi que l'Agence de sécurité nationale (NSA) américaine surveille non seulement la communication entre les citoyens européens, mais comprend également un programme d'écoute ciblant des bureaux de l'UE.

Le magazine cite des documents confidentiels qu'il a réussi à obtenir en partie d'Edward Snowden, l'ancien agent de la CIA qui est actuellement toujours bloqué dans un aéroport de Moscou, après

que les Etats-Unis ont émis un mandat d'arrêt contre lui.

Il a divulgué un projet de surveillance classé secret mené par la NSA, connu sous le nom de code PRISM, qui peut retracer des courriels et des appels téléphoniques à l'échelle internationale.

"Cela dépasse notre imagination que nos amis américains considèrent les Européens comme des ennemis", a-t-elle poursuivi.

"Si les informations des médias sont exacts, ce n'est pas sans rappeler des actions entre ennemis pendant la guerre froide", ajoute-t-elle.

La ministre allemande a également appelé le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, à intervenir "immédiatement et personnellement" pour que la lumière soit faite sur toutes les accusations de surveillance américain dans l'UE.

Si ces allégations étaient avérées, "elles ne pourraient guère être expliquées en utilisant l'argument de la lutte contre le terrorisme", a averti Mme Leutheusser-Schnarrenberger.